Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

TRAVAUX ORIGINAUX.

CLINIQUE MEDICALE

HOPITAL NOTRE-DAME (Montréal).-M. LARAMEE

Quelques notes sur la percussion et l'auscultation dans la phthisie.

(Leçon recueillie par M. T. BRENNAN, M. D., médecin interne.)

MESSIEURS,

Je profite de la présence, dans nos salles, de deux phthisiques, pour vous entretenir quelques instants sur la manière de pratiquer l'auscultation et la percussion dans la phthisie pulmonaire. Sans entrer dans de longs détails, je me bornerai à attirer votre attention sur un procédé aussi court et aussi pratique que possible.

D'abord, le premier point est de savoir quelle est la meillenre position à faire prendre au malade, soit pour l'auscultation, soit pour la percussion. Celui-ci sera de préférence debout ou assis, ou au moins couché sur une table ou sur un lit élevé, pour prévenir l'afflux du sang à

la tête de celui qui ausculte.

Les endroits d'election pour faire la percussion ou l'auscultation sont surtont les parties supéricures du thorax, car les tubercules siègent ordinairement au sommet du poumon, cependant l'endroit par excellence se trouve à la région antérieure, vû que le poumon y est en quelque sorte sous la main, par conséquent plus accessible à l'oreille ou au stéthoscope; tandis qu'à la région postérieure, comme il faut compter avec une double ceinture osseuse, une triple couche musculaire plus ou moins épaisse, et du tissu cellulaire, le poumon se trouve ainsi plus éloigné de l'oreille ou du stéthoscope. Disons tout de suite que ces points d'élection sont : les fosses sus claviculaires, sous claviculaires, les régions des clavicules elles mêmes, les aisselles et les espaces interscapulaires, en dernier lieu les fosses sus et sous-épineuses.

La percussion doit se faire telle que vous me la voyez pratiquer sur le premier malade; l'extrémité du médius frappant sur les bouts des doigts de la main opposée, les mouvements partant du poignet et non da coude; le coup doit être sec et régulier autant que possible. Le malade doit avoir ses bras à ses côtés, respirei librement s'il le peut, et tenir ses muscles thoraciques plutôt dans la tension que dans le relachement. La sonorité tout d'abord vous parcît bonne, mais pour vous faire voir qu'elle n'est pas ce qu'elle doit être, je m'empresse de faire la percussion chez cet autre malade dont la postine est saine, et vous saisissez la différence entre les deux résonnances—Chez le tuborculeux, il y a moins de sonorité, moins d'élastisité que chez le sujet sain.

Chez le second malade, en percutant comme chez le promier les régions claviculaires, vous trouvez une obscurité notable du son et un

31

manque presque absolu d'élasticité, ce qui prouve que ce malade est par

venu à un degré plus avancé de la phthisie.

L'auscultation se pratique soit avec l'oreille soit avec le stethoscope mais le stéthoscope biauriculaire, comme celui dont nous nous servons actuellement (Down, London', est préférable, quand on en a l'habitude.

Chez notre premier malade nous trouvons du craquement sec au sommet des deux poumons, mais surtout du côté droit ; ce bruit est spécialement marqué pendant l'inspiration et est limité à un espace peu considérable, comme la chose se présente ordinairement. Ce malade entre dans la première période de la phthisie. Comme presque toujours il y a bronchite plus ou moins légère qui accompagne la maladie, nous . retrouvons ici quelques rales sibilants et muqueux

Un autre signe qui se rencontre toujours dans la phthisie est l'expiration prolongée. Vous savez qu'à l'état normal, le murmure vésicalaire est trois fois plus prolongé dans l'inspiration que dans l'expiration. Dans la phthisie, au contraire, il égale et même peut dépasser en longueur le bruit inspiratoire. Veuillez ne pas oublier, du reste, que le murmure respiratoire est plus intense à droite qu'à gauche, a cause

du diamètre plus grand de la bronche droite.

Chez notre second malade nous percevons très distinctement des craquements humides, mêlés de gargouillement râle caverneux). Les craquements humides indiquent le ramollissement des tubercules, tandis que le gargouillement ou gros râle muqueax accompagne ia presence de cavernes. Cet individu présente donc les signes de la deuxième et de la troisième période. Je vous dirai en passant que les auteurs parlent d'un bruit spécial, appelé pectoriloquie, mais je vous déclare que ce phénomène fait souvent défaut, attendu que pour que la pectoriloquie existe, il est nécessaire que l'excavation soit bien limitée, de grandeur moyenne et assez voisine de la surface, et que le malade ne soit point aphone comme l'est notre patient; comme ces conditions existent rarement réunies, soyez persuadés que la pectoriloquie se rencontre très rarement. Le bruit de pot félé fait très souvent défaut aussi; du reste ce bruit se retrouve dans d'autres maladies, telles que pneumonie, pleurésie, et même chez des individus très amaigriset à poumons sains.

En resume, dans l'auscultation vous vous efforcerez surtout de rechercher les craquements sees et les craquements humides, l'expiration prolongée, le rale caverneux, (ou gargouillement, ou gros râle muqueax) et quelquefois le souille tubaire, le quels phénomènes appartiennent respectivement a la première, seconde et troi-ième périodes de la Quant a la pectoriloquie et au bruit de pot fele, je vous le répete, vous les entendez racement.—Je vous rappellerai que le rêle caverneux etant ne a la présence d'une excavation, l'expectoration est purulente, et d'autant plus abondante que la caverne est plus étendre; e est a cette époque que la fievre hectique fait son apparition, et il est probable que la resorption plus ou moins prononcée du liquide puralent des cavernes n'est pas étrangère a cette fièvre. Notre malade a des frissons accompagnes de nevre qui se manifestent surtout sur la fin dels journee. Son expectoration est purulente et abondante surtout le matis.

C'est encore a cette période que les sueurs nocturnes sont plus marquèes, de même que la diarrhée, la toux, la rougeur des pommettes des

joues, l'amaigrissement,—la phthisie en un mot

A propos des sueurs qui se manifestent spécialement sur le tronc, la paume des mains, etc., comme je vous l'ai dit souvent, elles ont cela de caractéristique, qu'elles incommodent le malade la nuit particulièrement, et qu'elles cessent, ou du moins diminuent sensiblement, lorsque

celui-ci quitte le lit.

Je vous rappellerai que les phthisiques se plaignent fréquemment de douleurs au sommet de la poitrine; ces douleurs sont dues à des pleurésies circonscrites occasionnées par la présence des tubercules. Ils accusent également des douleurs nevralgiques intercostales, qui ont leur siége plus bas que les douleurs pleurétiques, c'est-à-dire près de la ligne mediane, en avant, dans le creux axillaire et le long de la colonne vertébrale, dans la région thoracique.

Chez l'homme, la respiration est particulièrement diaphragmatique ou abdominale, tandis que chez la femme elle est thoracique ou costale, alors, quand, chez l'homme, la poitrine se soulève comme chez une femme, en même temps que la respiration abdominale est conservée, on devra soupçonner une affection des organes respiratoires, et réciproquement pour la femme. A l'état de santé, il y a quatre battements du pouls pour une respiration, en moyenne, de sorte que si le poumon est malade (ou le cœur) le rapport peut tomber à 2 et même à 3 respirations pour un seul battement du pouls. Cependant les mouvements respiratoires conservent généralement leur régularité, de fait, l'inégalité des mouvements respiratoires appartient plus particulièrement aux affections cérébrales.

La circonférence de la poitrine en moyenne est de 34, subordonnée toutefois à la grandeur et au poids du sujet; chez notre premier ma-

lade nous trouvous 27 et chez le second 28.

Association Médicale du Canada.

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE

DR T. K. HOLMES, de Chatani,

Président de l'Association, à la réunion du mois d'août 1886. (1)

Lorsque la grande decouverte de Colomb ouvrit à l'ancien monde les ressources inconnues et vierges de l'Amérique, les nations les plus puissantes entrèrent en concurrence pour posséder les avantages qu'elle offrait. L'ambition des nations, le courage et la persévérance des individus, se réunirent pour favoriser la colonisation et le développement des ressources de notre continent. Le résultat sut un pays, où la civilisation et la liberté acquirent un accroissement toujeurs grandis sant, et la preuve nous en est donnée par les millions d'habitants heureux et prospères qui l'habitent. Semblable à ce progrès, est l'éclat météorique des découvertes de la médecine durant le dernier demisibèle. La physiologie, la pathologie, l'étiologie, la médecine physiologique, l'hygiène, tels sont les champs ouverts au médecin moderne et qui offrent toutes les occasions d'exercer l'ambition, l'habileté et la philantropie d'un chacun. Presque toutes les nations européennes et

⁽¹⁾ Suite et fin. - Voir la livraison précédente.

les états particuliers de l'Union Américaine ont manifesté leur intention de participer aux travaux qui peuvent rendre les succès de la médecine plus considérables. Des écoles subventionnées par les gonvernements, aidées par les dons généreux de particuliers, furent fondées.

Sanderson, Klein, Koch, Pasteur, notre Osler, et beaucoup d'autre, à peine moins distingués, sacrifient leur vie avec un zèlo infatigable. pour l'éclaireissement des questions scientifiques sur lesquelles repose la médecine pratique, et c'est grace à la libéralité des gouvernements sous le-quels ils vivent, qu'ils peuvent agir ainsi. Les recherches de cette nature ne peuvent être poursuivies avec succès que par des hommes, naturellement doués, qui sont libres des soucis et de l'anxiété dont souffrent ceux qui sont engagés dans l'exercice actif de leur profession. De là, la nécessité absolue d'aider pécuniairement ces institutions. Les dépenses à encourir pour l'organisation d'un laboratoire à cet effet ont beaucoup retardé les progrès de la médecine en Canada, et tant que des moyens ne nous seront pas fournis, nous devons nous contenter d'occuper une place insignifiante dans la grandolice qui nous est ouverte. Notre pays, ou ses riches citoyens, resteront-ils indifferents lorsque nos lus proches voisins versent des millions de plastres pour rendre les progrès de la médecine plus éminents. Presque chaque Etat de l'Union Américaine possède son Université dotée, et les dons princiers de Cornell, Je John Hopkins, de MM Stanford, Vanderbilt et Sir Donald A. Smith sont le grand commencement de choses plus grandes. Qui peut estimer le bien fait à l'humanité par la sage munificence de ces nobles âmes! Des millions d'êtres, encore dans le néant, diront leurs noms avec des sentiments de respect et d'amour, et il ne faudra pas d'autres monuments pour rendre leur noms immortels. A cette fin, je suggèrerais qu'un comité fut nommé, pour faire rapport a l'assemblée annuelle prochaine, sur les meilleurs moyens à prendre pour l'établissement d'un ou de plusieurs laboratoires où l'on ferait des recherches dans les différentes branche de la medecine.

Les sociétés médicales constituent un facteur des plus importants pour l'avancement des sciences médicales, et l'on doit regretter infiniment qu'elles n'existent pas partout. Je puis dire avec certitude que le maintien de sociétés locales actives contribue immensément à l'instruction de leurs membres, en encourageant l'observation soignée des cas particuliers qu'ils rencontrent, en les portant à la lecture des auteurs et aux recherches. Outre le point de vue scientifique, l'harmonie créée par ces rencontres élimine beaucoup de jalousies et de malentendus qui sont si humiliants et si nuisibles au bonheur individuel et au respect public. L'organisation générale de petites sociétés locales serait un sûr moyen d'envoyer une représentation plus nombreuse aux plus grandes sociétés et de leur fournir des thèses et des discussions d'un caractère plus élevé. L'acte médical d'Ontario permet la formation d'associations territoriales, dans les différentes divisions électorales; quelques unes d'entre elles existent depuis quelques années et sont très prospères, et le rapport de leurs procèdes constitue une valeur de plus ajoutée à la littérature médicale.

De tous les moyens de faire progresser la médecine, peu scraient plus avantageux que la réunion de l'expérience de chaque praticien, si chacun tenait un régistre systematique de ses cas les plus importants. Le temps nécessaire, l'habileté et le privilège

des autopsies sont essentiels pour atteindre ce but, et leur absence est la principale cause de la négligence générale que l'on remarque sous ce rapport. Le temps qui serait ainsi employé serait plus que compensé par l'avantage qu'on en recueillerait; le haut degré de qualification qu'on exige des gradués de nos écoles ne peut manquer de nous donner des hommes capables, et si l'on demandait des autopsies dans tous les cas où il est nécessaire de vérifier un diagnostic ou de faire disparaître ce qui nous semble obscur, le préjugé qui existe chez le peuple à ce sujet disparaîtrait considérablement. Que les praticiens de la campagne qui n'évaluent pas à leur juste valeur l'obligation où ils sont de contribuer au fond général de la science médicale, se rappellent que Jenner, McDowell et Koch, n'étaient pas des praticiens de villes, qu'ils étaient de peu de renommée, avant que leurs grandes découvertes, nées d'études et d'observations sérieuses, les eussent placés au nombre des bienfaiteurs de l'humanité. L'observation et la réflexion, générateurs de la découverte, n'ont jamais manqué de donner naissance à quelque fruit, quoique la gestation en fut longue et le travail difficile. vérité ainsi révélée est une lanterne dont la lumière, tournée vers les parties obscures du champ de nos recherches, montre à nos esprits de nouvelles vérités; nous dirigeons ainsi nos pas surement et hardiment, employant chaque nouvelle pensée à illuminer l'obscurité qui nous entoure et nous précède.

La création d'une science est une opération lente et laborieuse; les matériaux doivent être fournis par une foule d'artisans. Le savant qui déchiffre les inscriptions cunéiformes de l'ancienne Babylone, ou les hiéroglyphes de l'Egypte, et contribue à nous faire connaître ces nations antiques, doit être aidé dans son travail par l'archéologue qui découvre, et par l'ouvrier qui déterre ces records indestructibles des évênements passés. Ainsi dans la médecine, le plus humble travailleur n'est pas à mépriser, car sa part peut être, et souvent, est essentielle, et pour être utile, ses pensées et ses observations doivent être enrégis-

trées pour qu'elles soient pesées par ceux habitués à ce travail.

Tous ceux qui ont lu les lectures de Murchison sur "les maladies fonctionnelles du foie," de Roberts sur "les Ferments digestifs" et de notre Osler sur "l'Endocardite maligne" doivent être frappés de l'impétus donné à la médecine pratique par ces travaux, et il n'est pas nécessaire d'argumenter pour se convaincre qu'il est désirable que des conférences de cette nature soient favorisées au Canada. Au point de vue littéraire et scientifique, les avantages qu'en retirerait la profession seraient importants, mais plus important serait l'encouragement donné aux médecins et aux chirurgiens doués de talents et qui n'aspirent qu'à les développer. Comme canadiens, nous devons être fiers de notre pays et de ses avantages physiques et politiques, mais nous devons être sûrs que tant qu'à ce qui nous concerne, nous médecins, nous serons jugés par les autres au pro rata de nos contributions à la science et par nos progrès scientifiques. Aucun conservateur attaché à des méthodes surannées d'une part, ou la multiplication d'une littérature d'emprunt d'autre part, ne peuvent en imposer aux érudits du monde professionnel; le plus tôt nous encouragerons le travail scientifique, le plus tôt nous verrons surgir les travailleurs. Je suggère donc que cette Association prenne en considération l'établissement de conférences semblables à celles qui se donnent en Angleterre et dans d'autres pays.

Parmi les moyens déjà énumérés favorables à l'avancement de la science médicale, les efforts individuels doivent occuper le premier rang. Les associations peuvent instruire et stimuler, mais elles ne remplaceront jamais l'étude et l'observation. La vérité ne cède ses richesses qu'a celui qui assiège son sanctuaire. Suivant Emmerson, le plus difficile pour le monde est de penser. C'est en vain que nous cherchons à regarder en face une vérité abstraite. Notre esprit évite sa rencontre et d'épaisses ténèbres l'entourent. Nous retournons à la charge pour chasse: la vérité de sa citadelle, et alors, à un moment inattendu, les nuages se dispersont, un rayon pénètre notre esprit, et la lumière coule de plus en plus jusqu'à ce que les objets d'abord obscurs prennent des formes réelles dont nous pouvons mesurer les dimensions avec uno exactitude assurée. Peu de vérités sont découvertes sans ce travail laborieux, et parce que nous les développons lentement et seulement en partie quelquefois, en pénétrant sous la surface des choses, il est mieux de faire ces recherches que de n'en pas faire, car une fois la surface brisée, dérangée, d'autres verront plus clairement ce que nous n'avons vu qu'à demi, et perfectionneront ce que nous avons tracé obscurément.

Il ne faut pas avoir des yeux de prophète pour prévoir la grandeur inture du Canada. Ses ressources naturelles étendues, variées et inépuisables, abondantes dans toutes ses parties, sont telles qu'il semble impossible que des évenements malheureux arrêtent son progrès ou changent sa course dans le combat que soutiennent les nations pour la pré-éminence dans tout ce qui constitue la vraie grandeur. de progrès est partout muni des armes conquérantes de l'invention moderne, et libre des absurdités du moyen age et de préjugés erronés, nous sommes donc justifiables d'entretenir de fortes espérances pour l'avenir de notre pays, et nous devous nous estimer heureux de fournir notre part au développement d'un si bel héritage. Comme médecins, la part que nous assumons n'est pas insignifiante Faire des lois sages, encourager le commerce, conserver la paix en dedans de nos frontières, commander le respect des nations voisines, sont des objets dignes de l'ambition la plus élevée et des dispositions les plus patriotiques; mais est-ce a dire que les tendances de la science médicale sont moins élevées ou conduisent moins à la prospérité nationale ou au bouheur individuel? Guérir les maladies, diminuer les souffrances, prolonger pendant plus longtemps les services d'un chacun, prévenir les maladies en faisant disparaître leurs causes; à coup sûr la profession qui dévoue toutes ses énergies à l'accomplissement de ces objets doit avoir droit aux soins paternels des gouvernements et à la libéralité des citoyens favorisés de la fortune.

Une nation saine est une nation composée d'êtres sains de corps, forts en action, fidèles à leurs paroles et à leurs actes, braves, tempérants, sobres, chastes, et à qui les mœurs sont de plus grande importance que la richesse. C'est dans ce but que les hommes ont été créset ce sont les nations qui ont en les meilleures mœurs qui ont laissé leur marque dans l'histoire. Ce sont les vrais hommes libres de la nature et ils donnent à l'existence de l'homme sur cette planète son intérêt réel et sa valeur (l'roude.) Dans un avenir peu éloigné, ce Dominion sera habité par cinquante millions d'habitants avec toutes les richesses et la grandeur désirables,—ponsée qui doit nous inspirer des

sentiments d'orgueil et de satisfaction—mais le sage ne sera pas tant frappé par l'étendue de notre territoire, la multitude de notre peuple, ou la grandeur et la richesse de nos cités, que par le progrès social, la liberté civile, la perfection physique, l'état scientifique et la droiture morale de notre population féconde. Lorsque ce temps sera venu, la médecine aura contribué pour sa part à la création d'un peuple dominant par sa perfection physique la supériorité de son esprit, et toutes les autres vertus qui en proviennent. Lorsque ces espérances se seront réalisées, alors en vérité, le bonheur dominera, la prospérité, comme un génie commandeur, règnera sur le sommet de chaque colline, au sein de chaque lac et aux bords de chaque rivière; alors nous appliquerons à notre patrie ce que disait le poëte anglais:

"All crimes shall cease and ancient fraud shall fail Returning justice lift aloft her scale, Peace o'er the world her olive wand extend And white-robed innocence from heaven descend."

Valeur comparée de la désarticulation du genou et de l'amputation de cuisse au tiers inférieur. - Association française pour l'avancement des sciences.-M. HEYDENREICH compare la valeur de la désarticulation du genou et de l'amputation de cuisse du tiers inférieur, laissant de côté deux autres opérations pratiquées en Allemagne (l'une est la désarticulation du genou avec ablation des deux condyles. l'autre la suture de la rotule avec le fémur), et qu'il n'a jamais vu faire. mortalité est à peu près semblable dans les deux cas, encore l'avantage paraît-il rester à la désarticulation. Le moignon dans la désarticulation du genou est souvent mauvais : la peau est amincie, adhérente aux condyles, d'où ulcération facile. C'est là un reproche très grave. Mais. pour lui, on peut éviter cet accident, car il est primitif et non consécu tif; quand le moignon est d'abord bon, il reste bon. Ce qui cause le mauvais moignon, c'est la suppuration du cul-de sac sous tricipital, parce qu'alors la peau devient adhérente à l'os. S'il n'y a pas de sup puration, la peau reste mobile et la pression sur le genoù n'est pas douloureuse. Deux conditions doivent être remplies pour obtenir ce résultat, car pour éviter la suppuration : 1° n'opérer que des sujets à articulation du genou absolument saine; 2º avoir recours aux précautions antiseptiques, on constate, en effet, que depuis l'emploi des antiseptiques, on a plus souvent de bons moignons. M. Heydenreich a pratiqué récemment cette opération sur un jeune enfant de 3 ans et demi-fuberculeux, pour une ostétic de l'extrémité inférieure des os de la jambe, par la méthode préconisée par Farabeuf. Le résultat est superbe, ainsi qu'on peut le con tater sur le moulage et sur l'enfant qu'il montre à la section.

M. VERNEUIL insiste sur la nécessité de tenir compte des conditions posées par M. Heydenreich, d'ailleurs c'est une opération qu'on aura

tarement à pratiquer.—Progrès m'dical.

REVUE DES JOURNAUX.

PATHOLOGIE ET THERAPEUTIQUE MEDICALES.

De l'hémiplégie.—Clinique de M. le professeur Hardy à l'hôpital de la Charité.—J'ai aujourd'hui a vous parler de deux malades hémiplégiques. La première, qui est couchée au numéro 23, est une femme de 46 ans dont la santé, sauf quelques douleurs rhumatoides dans les jambes, a toujours été excellente jusqu'au jour où elle est tombée tout d'un coup par terre dans son jardin, sans toutefois perdre connaissance. Relevée immédiatement par son mari et transportée dans son lit, on s'aperçut que la parole et les mouvements étaient abolis. Sous l'influence des soins qui lui furent procurés, les choses ne s'améliorant

pas, on nous l'amena, il y a environ une dizaine de jours,

Dès son entrée, nous constatâmes en premier lieu une hémiplégie du côté droit, caractérisée par une absence complète des mouvements. Quand on pincait le membre supérieur ou le membre inférieur, ni l'un ni l'autre ne bougeaient. De meme, quand on relevait, soit le bras, soit la jambe, ces parties de l'organisme retombaient inertes. Toute fois, nous n'avions pas affaire à une paralysie flasque, car il existait au coude et au genou une certaine résistance. Quant aux différentes ser sations, lors de son arrivée, elles étaient toutes complètement abolies J'ajouterai, en outre, que la paralysie remontait à la face. On constatait, en effet, que la houche était tirée a gauche, et que le sillon nasolabial ainsi que les rides du front étaient plus prononcés de ce côté qu'à droite. Maintenant, lorsqu'on voulait la faire parler, on ne pouvait en tirer que ces deux mots: oui et non. D'autre part, elle parait comprendre tout ce qu'on lui dit. Sa mimique, en effet, n'etant nulle ment abolie, à la question suivante : "Combien avez-vous d'enfants?" elle m'a montré deux doigts. Elle est donc atteinte d'aphasie par perte de la mémoire des mots, attendu que sa langue est parfaitement mobile et nullement altérée. Ses fonctions, en outre, sont assez bonnes ; elle mange bica mais va à la garde-robe et urine d'une mamère incon-J'ajouterai, enfin, qu'il existe sur la fesse, presqu'a la partie médiane, une eschare qu'on ne doit pas imputer, à mon avis, au décubitus acutus.

En présence d'une femme qui, a la suite d'une attaque d'apoplexie, est devenue hémiplégique du côté droit, que devons-nous chercher? Le diagnostic de la maladie dont ces symptômes relèvent. Ici, le diagnostic comprend deux points : le siège et la nature de l'affection. Et d'abord le siège : c'est le cerveau qui est attaque sans conteste; mais quelle partie? Vu l'entre-croisement des fibres, la paralysie étant à droite, la lésion dont sièger a gauche ; ensuite, grâce a l'aphasie, je crois, d'après les travaux de Broca, qu'il nous est possible d'affirmer que la troisième circonvolution frontale est atteinte dans, son tiers postérieur ; enfin, je pense qu'a partir de ce point la lésion s'étend es haut et en bas, et va gagner la capsule externe et peut-être la capsule interne. Ceci dit, essayons de déterminer la nature de l'affection. Un fait est certain : c'est que nous avons affaire à une lésion cérébrale en foyer, c'est-à-dire à une altération plus ou moins circonscrite. Maintenant, si, allant plus loin dans nos investigations, nous cherchous

savoir qui d'une hémorrhagie ou d'un ramollissement a pu donner lieu à ces accidents, la chose devient excessivement difficile. Et de fait, si nous avons l'ictus en favour d'un déchirement de la substance cérébrale, nous avons, par contre, l'aphasie et la conservation de la connaissance en favour du ramollissement. En conséquence, et cela d'autant plus que les praticions les plus exercés renoncent à chaque instant à poser d'une façon absolue le diagnostic de la cause de l'apoplexie, je vous dirai que cotte femme est atteinte d'apoplexie, tout en conservant, à part moi, une tendance assez grande à penser à un ramollissement plutôt qu'à une hémorrhagie, parce qu'outre les phénomênes précédents, ses artères sont athéromateuses, non pas les radiales, mais les cérébrales, à cause des nombreuses cicatrices arrondies et réticulées qu'on trouve sur les membres et sur le tronc.

Que va-t-elle devenir? Comme il y a quatre semaines que l'attaque a eu lieu, que l'hémiplégie persiste encore, et que l'état est grave, c'est une infirmité pour le restant de ses jours. Elle pourra, il est vrai, gagner un peu à la longue, mais jamais elle ne retrouvera l'intégrité complète de sa mémoire. D'an autre côté, elle peut être emportée, soit par une nouvelle attaque, soit par une affection intercurrente telle qu'une pneumonie ou l'infection putride déterminée par l'eschare de la

Qu'y a-t-il à faire? Rien, car toute thérapeutique est impuissante. Toutelois, outre les toniques destinés à soutenir la malade, je serais porté à lui donner un peu d'iodure de potassium de façon à diminuer la tendance à de nouveaux accidents, bien que, lorsqu'il s'agit d'agir sur les artères cérébrales, ce médicament ait fort peu de puissance.

Voilà le premier fait; arrivons au second. Ici encore, il s'agit d'une hémiplégique, avec cette différence cependant que l'abolition du mouvement est à gauche au lieu d'être à droite, et qu'il y a conservation de la mémoire et de la parole. Au reste, voici son histoire que ceux qui fréquentent habituellement mon service connaissent déjà, attendu qu'au mois de janvier dernier j'ai fait une leçon sur cette malade. Cette femme, après être tombée tout d'un coup sans connaissance, est restée paralysée du mouvement et de la sensibilité dans tout le côté gauche ; puis, au bout d'une dizaine de jours, est apparue, sur la fesse gauche, une eschare superficielle qui, vu sa promptitude, peut être imputée au décubitus acutus; enfin est survenue de la contracture. Bref, cette femme était dans notre service depuis la fin de décembre, lorsque, vers la fin du mois de mai, un beau matin, nous la trouvâmes inanimée dans son lit, sans que rien eût pu faire prévoir un dénouement aussi brusque.

Avant de vous indiquer les résultats fournis par l'autopsie, il est de mon devoir de vous dire quel avait été notre diagnostic. Après des examens minutieux, nous avions admis que la lésion siègeait dans la circonvolution pariétale ascendante et retentissait jusqu'aux capsules interne et externe. Quant à la nature de l'affection : prenant en considération l'ictus survenu au milieu d'une bonne santé, la gangrène apparue huit ou dix jours après à la fesse, la diminution des accidents qui, au moment de l'attaque, avaient été assez forts pour faire croire à ane mort imminente, nous avions opiné pour une hémorrhagie cérébrale. Maintenant, à l'autopsie, qu'avons-nous trouvé? Un ramollissement, car malgré l'état des pièces qui sont en ce moment-ci exposées sous vos yeux, il est impossible que ce soient là les traces d'un ancien

foyer d'hémorrhagie cérébrale. Praticien.

De la caféine dans les affections du cœur.—Société de thérape, tique.—M. Dumas, de Cette, envoie une note sur les effets de la caféige dans les affections du cœur. Il s'agit d'une malade atteinte d'une plei résie diaphragmatique suraigne extrêmement douleureuse et d'une endopéricardite: l'épuisement nerveux fut suivi d'une sorte de paraly-sie cardiaque dont on parvint à triompher à l'aide des injections hypodermiques de caféine à la dose de 60 centigrammes. On employa aussi les injections de morphine pour calmer la douleur et l'on appliqua une série de vésicatoires.

M. Moutard-Martin croit que chez cette malade la cardioplégie été le résultat de la douleur excessive, et que, par suite, les injections de morphine auraient parfaitement suffi à la combattre. La caféine et les vésicatoires n'ont evidemment pas servi à grand'chose en pareil cas.

M. HUCHARD partage complètement l'opinion émise par M. Moutard-Martin. D'ailleurs, la morphine n'est pas seulement un calmant général, c'est encore, ainsi que Gubler et lui-même l'ont démontré, un excitant du cœur; il aurait donc fallu commencer par y recourir, et dès lors, l'usage de la caféine serait vraisemblablement devenu inutile.

M. Huchard rappelle à ce propos qu'il emploie journellement la caféine par la voie gastrique ou en injections. L'injection hypodermique de caféine est un succédané de l'injection d'éther; elle est moias douloureuse, plus tonique, et possède une action excitante plus directs sur le myocarde, entre autres dans la fièvre typhoide a forme cardisque. On sait que dans cette maladie les accidents cardiaques résultent sur tout, comme l'ont montré Bernheim et Demange, d'une diminution considérable de la pression intra-artérielle; c'est pour lutter contrecet abaissement de pression que Demange a conseille d'emptoyer l'ergot de seigle afin d'augmenter la contractilité vasculaire. La caféine agit en pareil cas plus efficacement, car elle porte à la fois son action sur les vaisseaux et sur le cœur; elle est en outre diurétique, ce qui a de grands avantages, et elle stimule les fonctions cérébrales. On n'observe d'ailleurs jamais, avec la caféine, les névrites et les paralysies périphériques qui sont parfois la conséquence des injections d'éther. grippe avec phénomènes dyspnéiques nerveux, c'est-à dire dans la forme d'asphyxie pulmonaire de Graves, dans la paralysie pulmonaire des Allemands, les injections de caféine donnent d'excellents résultate Enfin, dans les néphrites, elle détermine souvent une diurèse aussi considérable que le fait la digitale, et sans avoir comme celle-ci l'inconvénient de l'accumulation des doses.—Praticien.

Hémorrhagie intra-cranienne,—A la suite d'une note publiée sur ce sujet dans le *Philadelphia Medical Times*, le Dr. W. H. Formad prèsente les conclusions suivantes:

I.—Les hémorrhagies siègeant exclusivement en dehors de la piemère et de la dure-mère, i. e. en dehors de la substance cérébrale, sont toujours le résultat d'un traumatisme ou d'un coup de soloil, pourvu toutesois que l'on puisse exclure une hémorrhagie intra-cérébrale et que les vaisseaux soient intacts.

IL—L'hémorrhagie siègeant sur le plancher du quatriome ventricule est toujours traumatique, pourvu qu'il n'y ait pas en même temps de caillots sanguins dans les ventricules latéraux ni dans aucune partie de la substance cérébrale. Si cependant cette dernière est très anémies

ton l'absence d'une hémorrhagie en masse), alors une ecchymose intraventriculaire peut être un indice que la mort a été la conséquence de

convulsions epileptiformes (idiopathiques).

III—Une hémorrhagie siégeant exclusivement au dessous de la piemère ou en aucun endroit de la substance cérébrale ou dans les ventricules (à l'exception du quatrième), est toujours idiopathique, c'est-à-dire due à une maladic.

IV.—Pour que l'on puisse attribuer l'hémorrhagie à une maladie et exclure le traumatisme, il faut qu'il y ait quelque affection des vaisseaux cérébraux ou de la substance cérébrale. Une hémorrhagie survenant dans un cerveau normal (sain) ne peut s'expliquer que par un traumatisme : chûte ou coup.

V.—Dans la commotion cérébrale on ne retrouve pas le caillot au point précis où le coup à porté mais toujours quelque part en an point opposé du cerveau, et toujours dans la cavité de l'arachnoïde, i. .., entre

la dure mòre et la pie mòre.

VI.—Dans la fracture du crane, le caillot se retrouve toujours au point où le coup a été appliqué, immédiatement au-dessous et toujours entre la dure-more et la partie fracturée. Quand la mort arrive rapidement, il peut y avoir un second caillot, quelque part dans le corveau, dû aux effets de la commotion.

VII.—Un caillot situé en dedans de la voûte crânienne est d'un pronostic plus favorable pour le malade, s'il est dû à une fracture du crâne.

que s'il fait suite à une commotion cérébrale.

VIII.—Il n'y a que les caillots et l'infiltration des corpuscules sanguins dans les tissus, qui puissent indiquer une hémorrhagie antemortem, ; si le sang est liquide, il est dû à une hémorrhagie post mortem, et alors, it ne fait que tacher les tissus sans les infiltrer. Cependant, dans les cas où une asphyxie rapide ou l'action de certains poisons vient compliquer un traumatisme de manière à accélérer la mort, le sang peut rester à l'état liquide, sans qu'il y ait formation de caillots.

IX.—On peut, dans certains cas d'apoplexie idiopathique, observer de fortes contusions ou incisions du cuir chevelu; cela a lieu quand

l'attaque apoplectique a fait tomber le malade.

X.—Dans quelques cas, un examen médical seul ne peut pas nous faire dire d'une manière positive si dans un cas de blessure de tête, l'hémorrhagie consécutive est le résultat d'un coup ou d'une chute.

XI.—Les marques extérieures de violence peuvent être invisibles à l'œil nu en certains cas de blessures de la tête ou d'autres parties, mais

le diagnostic peut être rendu facile au moyen du microscope.

XII.—Le volume d'une hémorrhagie intra cranienne est en raison inverse de celui de l'hémorrhagie externe, mais par contre, il est en raison directe du laps de temps écoulé entre le moment de l'accident et celui de la mort.

Le coma diabétique.—Chez certains diabétiques on voit survenir des accidents comateux rapidement mortels, sans qu'on puisse les expliquer par une hémorrhagie cérébrale, une pneumonie, une péphrite suivie d'urémie, ni un traumatisme. Dans les faits qui ont été décrits comme exempies de coma diabétique, on peut distinguer trois catégories: dans les uns on voit survenir une somnelence progressi-

vement croissante jusqu'au coma;—dans d'autres, les accidents rappellent l'intoxication alcoolique: titubation, parole embarrassée et trainante, puis somnolence et coma dans les autres cas;—enfin, il est une catégorie de faits où la scène s'ouvre par une dyspnée intense, où il existe une odeur particulière de l'urine et de l'haleine qui rappelle celle du chloroforme et de l'acétone, et où enfin l'addition de quelques gouttes de perchlorure de fer à l'urine y fait apparaître une coloration rouge vin de Bordeaux.

M. J. Dreschfeld a fait dernièrement au Royal Collège of Physician

de Londres une lecture sur le coma diabétique.

A la première des formes dont nous parlons il donne le nom de collapsus diabétique. Cette forme s'observe en général chez les diabétiques de plus de quarante ans, assez corpulents, diabétiques depuis longtemps; la cause occasionnelle est d'ordinaire une fatigue physique, longue marche ou écart de régime. Frerichs pense que le collapsus est alors la conséquence de la dégénérescence graisseuse du cœur, qui a été trouvé souvent infiltré ou surchargé de graisse à l'autopsie. Outre la somnolence graduelle dont nous avons parlé, on note alors le refroidissement et la lividité des membres, un pouls petit et fréquent, une respiration un peu accélérée, sans dyspnée vraie; la mort arrive au bout de dix à vingt heures, et l'urine contient en général 50 à 80 grammes de sucre par litre, mais on n'y trouve ni acétone, ni acide acétoacétique.

Dans la forme qui rappelle l'alcoolisme aigu et qui est la plus rare, on a trouvé, outre le sucre, une quantité notable d'alcool dans l'urine et parmi les symptômes, outre la démarche ébrieuse et la faiblesse, on a

observé la dyspnée et la dilatation pupillaire.

La troisième forme, la plus fréquente et la mieux connue, paraît mériter le nom de coma par acetonémie. Dreschfeld, qui en a observé 16 cas, a pu dix fois faire l'autopsie, sans que les lésions qu'il signale donnent l'explication des accidents. Le sang contient de la graisse, quelquefois en quantité considérable (lipémie), mais Dreschfeld n'a recontré qu'une fois l'embolie graisseuse du cerveau; six fois il a trouvé l'altération de l'épithélium renal décrite par Cantani et d'autres auteurs, et une fois seulement la réaction du glycogène dans l'écorce cérébrale.

Quoi qu'il en soit, le premier symptôme du coma diabétique est en général une lassitude ou une dyspnée légère, parfois une vive douleur à l'épigastre ou des maux de tête, puis une excitation nerveuse d'intensité variable: quelquefois c'est de la jactitation, plus rarement des convulsions. Les pupilles sont tantôt dilatées, tantôt contractées. Une douleur abdominale vive est quelquefois accusée par le malade. La face, d'abord vultueuse, devient très pâle; le pouls fréquent, filiforme, irrégulier.

Les caractères de la dyspnée sont les suivants: tout d'abord inspiratoire, puis inspiratoire et expiratoire, elle est très intense et cependant la dilatation du thorax s'accomplit complètement, l'air pénètre librement dans toutes les parties du poumon; c'est bien un type de dysp-

née nerveuse.

La température monte au début, puis s'abaisse d'une manière notable. La langue est sèche, il y a quelquesois des nausées, des vomissements ou de la diarrhée. La somnolence, puis le coma s'accentuent en même temps que la dyspnée, et la mort survient.

Nous avons dit que l'urine présente souvent, comme l'haleine, l'odeur acétonique, qui rappelle celle du chloroforme La coloration rouge vineux de l'urine sous l'influence du perchlorure de fer a été attribuée à l'acide acéto-acétique. mais tous les pathologistes et les chimistes ne s'accordent pas sur ce point.

La durée du coma diabétique est en général de 12 à 24 heures. Il s'observe plutôt chez des sujets peu avancés en âge, entre 20 et 40 ans;

c'est plutôt dans une période précoce du diabète.

On a incriminé, comme causes déterminantes, les exercices violents, les émotions trop vives, le passage trop brusque d'une alimentation mixte à une alimentation exclusivement azotée, les affections intercurrentes fébriles ou les traumatismes opératoires avec usage des anesthésiques.

Il convient d'ajouter que les accidents analogues à ceux du coma diabétique ont été vus chez des personnes non diabétiques, chez des dyspeptiques invétérés (coma dyspeptique) et que la coloration rouge vin de Bordeaux des urines sous l'influence du perchlorure de fer se rencontre chez des sujets non diabétiques; elle n'est pas exclusivement

liée à la présence de l'acétone.

Cependant, quand on constate la présence de l'acétone dans l'haleine et de l'acide acétique dans l'urine, ou la réaction rouge des urines, il y a toujours lieu d'être inquiet et de redouter l'imminence d'accidents graves.

Le malade doit être soumis à un repos complet de corps et d'esprit. L'alimentation mixte devra être reprise, si le malade avait été soumis

brusquement à un régime azoté exclusif.

Le seul moyen thérapeutique de quelque utilité à conseiller, quand les accidents ont éclaté, consiste dans des inhalations d'oxygène faites libéralement, et dans l'administration de grands lavements froids, si le malade ne peut boire, s'il le peut encore, il faut lui donner des boissons abondantes.—Concours médical.

La nature de la maladie de Bright, d'après le professeur SEMMOLA [de Naples].—Academie de Médecine.—M. Semmola vient confirmer et compléter les opinions qu'il défend avec autant de talent que de con-

viction depuis 1861 sur la nature du mal de Bright.

Pour lui, la maladie de Bright est un trouble général de la nutrition causé par l'influence prolongée du froid humide sur la peau, et par suite duquel les albuminoides du sang devenus anomalement diffusibles et inassimilables sortent par l'émonctoire rénal, sans que le rein présente encore aucune lésion anatomique.

Mais au bout d'un certain temps le passage de l'albumine à travers

le rein détermine dans celui-ci les lésions de la néphrite diffuse.

M. Semmola fait remarquer que dès le moment où il y a albuminu rie, on voit apparaître aussi l'albumine dans d'autres émonctoires; il y a albuminocholie.

M. Semmola a réussi à produire une maladie de Bright expérimentale chez le chien au moyen d'injections sous-cutanées de blanc d'œuf; par ce procédé, au bout de quinze ou vingt jours il détermine en effet: 1° l'albuminuie, - 2° la dyscrasie albumineuse avec diffusibilité progressive des albumines du sang, - 3° la diminution dans la production de l'urée des 24 heures; - 4° l'hydropisie; - 5° la néphrite.

Il ne manque à cette expérience, pour qu'elle reproduise exacte. ment la nature, que l'influence première de l'affaiblissement des fonctions cutanées, qui ne peut pas être produite artifiellement. Semmola s'appuie sur la clinique, sur ce qui se passe chez les scarlatinent pour trouver l'explication de la pathogénie de l'albuminurie. Pour lui. l'albuminurie qui apparaît chez les scarlatineux alors que la maladie est finie, quand le malade a subi la desquamation et est en pleine convalescence, n'est pas le résultat d'une néphrite infectieuse par élimins. tion de microbes. Elle résulte de ce que la peau, frappée par le processus scarlatineux, a vu diminuer son activité fonctionnelle, pendant la période aigue de la maiadie, comme le malado buvait soulement quelques tasses de lait, il s'était constitué un équilibre complet entre la fonction cutanée affaiblie et la qualité comme la quantité très légère d'albumine ingérée. Mais quand l'alimentation complète est reprise avant que la peau ait recupéré ses fonctions, le sang se surcharge rapidement d'une quantité excessive d'albaminoides qui, ne pouvant être assimilés, s'échappent par le rein. Le même résultat peut être amené par un refroidissement subit de la peau, malgré la persistance d'un régime alimentaire rigoureux.

Quant aux lésions cutanées qui existent dans la maladie de Bright, mal étudiées jusqu'ici, elles sont cependant dignes d'arrêter l'attention. M. Semmola signale une atrophie de la couche de Malpighi avec prolifération du tissu conjonctif du derme et atrophie des glandes sudo-

ripares

M. Semmola conclut que la maladie de Bright ne doit plus être classée parmi les néphrites, que c'est un type pathologique de la classe des maladies de nutrition nettement constitué par son étiologie, la lenteur de son développement. l'abaissement progressif des travaux de combustion des albuminoides et enfin une néphrite diffuse qui en est la conséquence finale, et dont la forme typique est le gros rein blanc. Mais, pendant une longue période, elle reste curable si le médecia prend tous les moyens nécessaires pour faire revivre les éléments de la peau.

L'auteur résume de la manière survante le traitement de la maladie

de Bright pendant sa longue période de curabilité.

le Régime lacté exclusif. L'alimentation azotée ordinaire, et à plus forte raison les surcharges alimentaires azotees doivent être proscrites à n'importe quelle période de la maladie. Le lait agit sur les brightiques d'une façon merveilleuse, il n'agit que comme aliment type et non comme diurétique. Le régime lacté doit être suivi pendant longtemps, et ce n'est qu'avec une réserve tout a fait exceptionnelle qu'il faut commencer a tâter la tolérance des viandes ou des jaunes d'œufs.

2r Applications méthodiques et répetées sur la peau des frictions sèches, du massage, de la douche écossaise et souvent aussi des sudations par l'étuve. L'hydrothérapie froide est à rejeter. Elle est toujours mal supportée par les malades, même au début de la maladic, à cause de la difficulté d'obtenir les effets de la réaction cutanée. De même l'exercice musculaire forcé est nuisible.

3º Faire vivre le malade dans un milieu tempéré, sec et constant. En hiver, et surtout dans les climats variables, le brightique ne doit pas sortir au grand air et doit se livrer aux exercices musculaires de chambre avec une température constante de 18 à 20º centigrades.

· 4º Administration de l'iodure et du chlorure de sodium à doses

progressives selon la tolérance.

5º Lorsque, après deux ou trois semaines au plus, l'albumine n'est pas encore entièrement disparue des urines, et cela surtout lorsque l'anasarque est complètement finie, il faut substituer à l'iodure de sodium, soit le phosphate de soude, soit de petites doses répétées d'hypophosphite de soude ou de chaux jusqu'à la dose de 3 ou 4 grammes dans les 24 heures.

6º Employer méthodiquement les inhalations d'oxygène.

7º Renoncer à l'usage des astringents, non seulement comme subs-

tances inutiles, mais aussi commo substances nuisibles.

Un accueil favorable a toujours été fait en France au professeur Semmola, car on suit qu'il représente un des plus distingués parmi les médecins Italiens qui ont de la sympathie pour la France, et qu'il lutte depuis bien des années pour soustraire la médecine italienne à une influence germanophile des plus fâcheuses.—Concours médical

PATHOLOGIE ET THERAPEUTIQUE CHIRURGICALES.

Des prostatiques chroniques.—Clinique de M. le professeur Guyon à l'hôpital Necker.—Il vous arrivera souvent d'être consultés par demalades qui se présenteront à vous en apportant un diagnostic fait à l'avance et qui se diront atteints de prostatique chronique. Les personnes qui vous parleront ainsi vous rendent-elles compte d'un état qui existe réellement, ou agissent-elles ainsi sous l'empire de préoccupations excessives?

C'est ce que vous devrez rechercher d'abord et—je puis vous donner de suite ce conseil—vous n'accepterez pas ce diagnostic d'emblée. Un malade, qui s'est présenté tout dernièrement chez moi, m'a exposé l'histoire de sa maladie, qui peut servir de type à la plupart des cas de

ce genre.

C'est un homme de 38 ans, intelligent, actif, qui a eu en 1872, une blennorrhagie, bientôt suivie d'une cystite. Cette dernière avait cesse peu à peu, mais elle était restée sujette à des retours périodiques, et au commencement de chaque saison, elle reparaissait pendant un certain temps; à ce moment, le moindre écart de régime, l'influence d'un refroidissement suffisaient pour en provoquer une exacerbation.

Malgré cela, cet homme pouvait exercer une profession qui exigeait beaucoup d'activité, et la santé générale, de même que l'état local, restait chez lui parfaite. Au mois d'octobre dernier, survinrent des phénomènes nouveaux; quelquefois après la miction, une contraction spasmodique de l'appareil sphinetérien amenait une sensation pénible de la région périnéale, et, au moment de la défécation, surtout quand il y avait de la constipation, des gouttes d'un liquide opalin venaient sourdre au méat. Jamais il n'y eut de pesanteur de l'anus, jamais de douleurs vraies, mais après le coït, le malade ressentait de petites douleurs, parfois lancinantes, le plus souvent très légères et ne consistant qu'en de petits picotements de la vessie. Inquiet, il va prendre des consultations; il se renseigne, surtout dans des livres, et trouve l'a un spectacle terrifiant. Il comprend que la prostatite est une affection

des plus graves, d'une durée des plus longues, et que c'est un malle

plus souvent incurable.

Il était littéralement affolé quand je le vis; il croyait sa situation perdue, l'avenir de ses enfants compromis; il imaginait même des symptômes qui n'existaient pas réellement, tels que de la douleur pendant la marche, les courses en voiture. Rien ne le rassurait, pas plus l'intégrité de sa santé générale, restée excellente, que la démonstration qui lui était faite, symptôme par symptôme, de l'absence de lésion de

l'appareil génito-urinaire.

il est rare que de tels malades se présentent dans nos salles, car ceux qui frequentent les hopitaux n'étudient pas généralement leurs symptômes avec cette attention inquiète necessaire pour échaffauder ce diagnostic imaginaire. Or, il n'est pas douteux, pour moi, qu'il s'agisse là d'un état mental particulier qui tient à co genre de maladie: la nature a voulu que tout ce qui porte atteinte à la fonction génératrice jetat une perturbation dans les facultés cérébrales. Aussi est il nécessaire de distinguer ce qui est sous la dépendance de la maladie et ce que le malade y ajoute, il y a, en outre, à faire la part du médecin et celle du tivre, c'est-a-dire de ces lectures terrifiantes que le malade a

faites dans les auteurs les plus autorisés à ses yeux. Le sombre pronostie dont je vous parlais est porté très souvent de très bonne foi par le medecin, qui commet une erreur d'interpréta-Le plus souvent, le signe sur lequel on se base pour diagnostiquer une prostatite est un écoulement liquide, qui apparaît au meat à des intervalles plus ou moins éloignés. On ne se demande pas s'il existe d'autres symptomes, si on peut s'appayer sur un ensemble de signes rationnels, et le diagnostic de prostatite est posé. Or, la plapart du temps, ces ecoulements n'ont d'autre origine que les glandes Chez les individus les pius sains, lorsqu'une érection est complete et suffi-amment prolongee, on voit apparaître an meat un liquide filant, impide, assez analogue à de la glycerine. Dans l'état normal, l'apparition de ce liquide est habituelle et nécessaire pendant l'action genésique, si cette sécrétion s'exagère, à la suite d'inflammations longtemps prolongées, ou d'autres influences sur les quelles je n'ai pas à insister ici, quelques gouttes peuvent mouiller la chemise. Pour pen que le sujet soit entaché de névropathie, il est enclin a se croire atteint d'une grave maladie, beaucoup d'entre eux ne peuvent arriver a une érection parfaite, et comme alors les glandes de Cowper ont sécrété davantage, le liquide s'écoule de lui-même, quand la verge est revenue a l'état de flaccidité. Leur effroi s'accroît souvent apres qu'ils ont consulté un médecin, qui a qualifié de prostatique l'écoulement survenu dans ces circonstances.

Un peu de réflexion permettrait de mieux se rendre compte de la réalité. L'urothre antérieur est disposé de telle sorte que tout liquide qui y est versé apparaît rapidement au meat , le pus blennorrhagique, le sang dans l'urethrorrhagie, sont la pour en fournir la preuve. fait seul que ce liquide, pretendu prostatique, s'écoule continuellement, permet d'affirmer que sa source n'est pas dans la prostate, qu'il vient réellement des glandes de Cowper. Tout autre est le liquide, quand il vient de la prostate. Les caracteres extérieurs qu'il présente sont bien différents. C'est, d'apres Ch. Robin, un liquide alcalin, de consistance analogue a colle du lait épais et non visqueux, il est d'un blanc

crèmoux, un peu jaunâtre, plus ou moins fonce, suivant les sujets; il contient quelques rares cellules épithéliales prismatiques, mais jamais de leucocytes, des cellules à cils vibratiles sont souvent expulsées grâce a une pression sur la prostate, dont on fait suinter les produits de sécrétion.

A l'état pathologique, la différence, à l'æil nu, n'est pas considérable; la consistance, la coloration n'ont pas changé, c'est seulement au microscope qu'on trouve des éléments qui manquent dans le liquide normal et qui consistent en leucocytes et en granulations graisseuses. Or, il faut le reconnaître, cet examen au microscope est rarement pratiqué en présence d'un écoulement uréthral, et on porte le diagnostic,

sans avoir vérifié un signe important et nécessaire.

Si l'examen du liquide est indispensable, il n'est pas moins utile de s'enquérir de la façon dont il s'écoule, or, si les sécrétions des glandes de Cowper sont ramenées d'une manière continue au mêat, il n'en est pas de même du liquide prostatique, qui ne fianchit le sphincter membraneux de l'urothre que par petites masses et ne sort que sous forme de petites ejaculations, par suite de son accumulation dans l'urethre postérieur, on bien quand une pression est exercée sur la face rectale de la glande, les malades s'aperçoivent tont d'un coup de l'issue, par le méat, d'une quantité toujours assez considérable de matière visqueuse, bien différente du suintement continu et régulier de la sécrétion de l'urothre antérieur. Ces signes sont, en général, assez nets et tranchés, pour qu'un examen topographique soit superflu, néanmoins, un explorateur a boule, en parcourant les diverses régions de l'urèthre, rapportera une quantité suffisante de liquide visqueux pour qu'on puisse en preciser l'origine. En ne dépassant pas la région membraneuse, on ne verra aucune sécrétion sur le talon de l'instrument, si le liquide vient réellement de la prostate, si, au contraire, il est sécrété par les glandes de Cowper, on recueillera un enduit visqueux et filant déposé sur la boule, si même alors on vent avoir une certitude plus grande, on introduira l'instrument une seconde fois dans l'urêthre, en pénétrant jusque dans la prostate, et on ne recueillera aucun liquide analogue à celui qu'on rencontre dans la prostate lorsque celle-ci est réellement enflummée.

Vous voyez donc que l'étude seule du liquide dont vous aurez recherché l'origine vous préservera d'une erreur de diagnostic, qui n'est pas sans importance, mais l'examen du malade lui-même vous fournira

des renseignements précieux.

Un homme que vous avez vu dans nos salles me servira d'exemple. En pratiquant chez lui le toucher rectal, j'ai fait, par deux fois, sourdre da liquide au méat. La première fols, il m'a suffi d'une pression légère pour provoquer l'issue d'un flot liquide abondant. A la deuxième reprise, j'ai dû, au contraire, exercer une pression assez forte sur la prostate pour n'amener au dehors qu'un gramme au plus de liquide; c'est que, tout d'abord, il y avait une certaine quantité de liquide accumulée dans l'uròthre postérieur, tandis qu'en second lieu, j'ai dû l'exprimer du tissu même de la prostate.

Cette constatation n'est pas la plus importante que vous aurez à faire, car toute inflammation chronique de la prostate amènera forcément une tuméfaction de la glande, la production de saillies plus ou moins régulières, des différences de consistance, suivant les divers points

explores, de même que des différences de sonsibilité, tous ces symptômes seront appréciables par le toucher rectal. Or, retenez bien ce fait: chez la plupart des malades qui se présenteront à vous avecla conviction qu'ils ont une prostatique chronique, l'examen le plus attentif de la glande ne vous révolera aucune altération morbide.

La contre-epreuve était a faire, il s'agissait d'etablir si les malades chez lesquels on trouve des altérations de prostate, offrent des symptômes analogues a ceux des malades prétendus atteints de prostatie chromque. Un de mes internes, M. Hartmann, s'est chargé de faire cette constatation. Il a examiné 27 malades affectés d'uréthrite chromque postérieure, et sur 10 d'entre eux, il a trouve, soit une induration, soit une tuméfaction partielle ou totale de la prostate. Or, parmi ces 10 malades, 6 ne présentaient aucun de ces signes fonctionnels donnés partout comme caractéristiques de la prostatite, ni écoulement particulier, pendant ou après la défécation, ni les sensations multiples et mal définies qu'accusent les malades en parcil cas, ils offraient, par contre, les signes de l'uréthrite posterieure et de la cystite cervicale. Les signes fonctionnels qu'on trou ait chez les 4 autres consistaient en une sorte d'éjaculation, au moment de la defécation, accompagnée ou suivie d'une douleur assez vague, mais aucun n'avant ces crises effrayantes

que retracent les hypochondriaques dont je vous ai parlé.

Il y a la une opposition bien nette entre ces deux catégories de malades. Les uns sont porteurs de lésions anatomiques de la glande et souffrent a peine, ils n'ont que quelques symptomes peu marqués. Chez d'autres, au contraire, beaucoup plus nombreux, qui se plaignent de souffrances très vives, on constate une intégrite parfaite de la glande, aussi bien par le cathétérisme que par le toucher rectal. Les troubles qu'ils accusent sont d'ordre à la fois général et local, c'est une sensibilité exagérée de la région périnéale, une sensation de douleur et de pesanteur aux aines et au périnée, ces douleurs irradient Is long des emsses, de l'hypogastre ou de la région lombaire, souvent les malades accusent des douleurs lancinantes dans tout le membre inférieur : les symptômes du côté de l'appareil génito urinaire ne sont pas moins terrifiants a leurs yeux, il est rare, il est vrai, qu'il y ait des troubles graves dans la miction, mais une gene assez penible, parfois très intense, existe le long de l'urèthre; ces douleurs augmentent pendant les excitations génésiques, a une érection rarement complète succede une éjaculation rapide et quelquefois prématurée, aussi beaucoup de ces malades sont ils tourmentés, de plus, par la crainte de ne pouvoir accomplir l'acte sexuel. Ceux la, je ne crains pas de le dire. n'ont pas de prostatite, leur glande est saine, mais ils ont une affection du système nerveux, parfois même leur état mental est altére; on peut les comparer aux faux spermatorrhéiques, qui constituent une classe tres nombreuse alors que la véritable spermatorrhée est d'une extrême rareté.—(A suivre.)—Gazette médicale de Paris.

Traitement des abcès de la région ano-rectale.—Association francaise pour l'avancement des sciences.—M. Reclus indique la façon dont il convient de traiter les abcès de la région ano-rectale. Il faut, d'après lui, les traiter comme les fistules rectales et supprimer tout intermédiaire entre abcès et tistule. Tout abcès de la région ano rectale, au point de vue du traitement, doit être considéré comme une fistule borgno externe, car il en est l'équivalent. On fendra donc le rectum en même temps qu'on ouvrira l'abcès. Sans cela, il y aura des récidives dans les cas de prétendue guérison des abcès traités par l'incision entanée seule, une intervention nouvelle sera nécessaire et sera certainement plus grave. C'est l'aget qui a préconisé cette méthode, recommandée d'ailleurs par Chassaignac et Verneuil. Les arguments invoqués pour retourner à la méthode de l'oupart adoptée par Sabatier et Velpeau, c'est-à-dire l'incision simple, n'ont pas de valeur. En effet, la section du sphincter n'entraîne l'incontinence des matières fécales qu'au début, bientôt elle disparaît, l'hémorrhagie est de peu d'importance si l'on emploie le thermo cautère, l'infection purulente est rare depuis l'emploi des antiseptiques, iodoforme et sublimé. La plupart des cas de guérison cités au profit de l'ancienne méthode sont des cas de guérison uniquement temporaire.—Progrès médical.

Luxation sous-publenne; réduction, par M. Peigvé, interne à l'Hôtel-Dieu, service de M. Richer.—Il s'agit d'un jeune homme de 22 ans, grand, foit et vigoureux, qui, un jour d'orage, voulut traverser la chaussée, glissa la jambe écartée et ne put se relever; il raconte qu'il avait la jambe engourdie, mais pas très douloureuse. Quoi qu'il en soit, on l'ût le transporter à l'Hôtel Dieu, et c'est dans ces conditions que nous l'avons trouvé ce matin dans nos salles.

L'attitude du membre est bizarre. La hanche est déformée; mais la première chose qui frappe est l'élargissement de la racine de la cuisse résultant d'une forte saillie en dedans. La cuisse elle même semble déviée de ce côté, et le squelette, c'est à dire le fémur, dirigé en

ce sens, son axe paraît se prolonger vers le périnée.

En dehors, au contraire, il existe comme un angle rentrant; la face externe de la hanche semble aplatic et l'est en réalité. La saillie trochantérienne a disparu à l'œil, mais on la retrouve en palpant fortement la région, on constate qu'elle est reportée de plusieurs centimè tres en dedans. L'épine iliaque la surplombe et paraît notablement plus en dehors qu'elle, le muscle "fascia lata" fait saillie en avant de la courbe. Il y a là une disposition inverse de ce que l'on trouve à l'état normal et qui chez notre malade établit un contraste intéressant avec la hanche du côté opposé.

De ce qui précède, on peut facilement conclure que le fémur est déplacé en dedans par sa partie supérieure. Est-il luxé ou fracturé?

L'examen prouve qu'il n'y a pas de fracture; la tête n'est plus dans la cavité, et l'on sent facilement une dépression profonde au niveau du triangle de Scarpa, mais la recherche de sa position anormale a été, comme toujours, particulièrement difficile. Plusieurs observateurs ont, d'après le dire de Malgaigne, confessé qu'ils n'avaient pu la sentir.

C'est ordinairement en dedans et en avant, sous le muscle pectiné, qu'il faut la chercher. Rarement, d'après Malgaigne, elle fait saillie dans le triangle inguinal; dans notre cas, il a été possible, en déprimant suffisamment les adducteurs, de la sentir rouler sous le doigt en dedans de l'artère grurale. C'est là une particularité d'autant plus intéressante qu'elle a été plus rarement obtenue.

Au point de vue du diagnostic, cette constatation jointe aux signes tirés de l'inspection nous a permis d'affirmer nettement que la tête se trouvait en dedans. D'ailleurs, l'examen complet du malade couché

sur ie dos montre qu'elle n'est nulle part ailleurs.

D'autre part, il y a une diminution de longueur du membre, de 2 contimètres de l'épine iliaque à la rotule, racourcissement qui s'explique par la situation de la tete dans le trou sous pubien. Ce fait montre encore que Malgaigne avait, bien à tort, repoussé la possibilité de l'allongement dans cette variété de luxation.

Enfin, l'ecchymose considérable apparue depuis deux jours en dedans et en arrière de la racine de la cuisse vient encore confirmer le dia-

gnostic.

La cuisse est demi-fléchie, en abduction notable; il y a de plus un

peu de flexion de la jambe, mais on n'observe pas de rotation.

Il n'existe pas de rétention d'urine, comme dans les cas de Cooper et de Paletta signalés par Malgaigne. La douleur est à peu près nulle, mais l'impotence du membre est absolue. Les mouvements provoqués sont très limités et impossibles dans le sens de l'adduction.

En résume, les signes énumérés plus haut permettent d'affirmer l'ex-

istence d'une luxation en dedans sous pubienne.

Mais, il est un point important à trancher, c'est celui de savoir si elle s'accompagne ou non d'une fracture. La fracture du col doit être mise hors de cause, mais il se pourrait que la paroi interne du bourrelet cotyloidien osseux se soit détachée et que la tête ait franchi la brèche ainsi formée. On comprend que la situation particulière de la tête fémorale, dans le cotyle, nécessite une violence extrême pour en détruire les rapports, d'où la possibilité d'une fracture.

Ce n'est évidemment là qu'une hypothèse, mais qui se trouve justifiée par l'observation de deux faits personnels rapportés dans un mémoire de M. Picqué, et relatifs à des chutes dans une abduction

forcée.

D'ailleurs la constatation est impossible à poser avant la réduction, et le diagnostic ne peut se compléter que tardivement, après la réduction, lorsque la luxation vient a se reproduire. Il convient de faire ici des réserves, mais il est toutefois à remarquer que ce malade est tombé le membre écarté, comme dans les deux cas auxquels il a été fait allusion plus haut.

Le traitement de ces fractures présente certaines difficultés, bien que, dans la plupart des cas, on ait pu obtenir la réduction. L'influence

de l'action musculaire n'est pas à redouter.

Bigelow a récemment mis en lumière l'action du faisceau interne du ligament ilio-fémoral qui, d'après lui, constituerait le principal obstacle; mais on ne sau ait cependant nier l'influence des surfaces osseuses, et en particulier, de l'extrémité supérieure du fémur, qui représente un véritable crochet et qui, même dans les cas où la capsule, et en particulier le ligament ilio-fémoral sont largement déchirés, n'en constitue pas moins, dans certains cas, un obstacle réel à la réduction.

Le procedé a employer doit être le suivant: le malade, soumis au sommeil anesthésique, sera fixé sur le lit opératoire au moyen d'alères dont le plein doit être placé sur le bassin, et les extrémités attachées aux pieds du lit. La jambe sera fléchie sur la cuisse, et cette dernière, fléchie elle-même sur le bassin, sera maintenue dans l'abduction.

Une traction en haut devra être faite obliquement, selon la direction du membre, et ce n'est que lorsque ce temps, très important, sera exécuté, que le membre devra être porté successivement dans la flexion extrême et l'abduction, puis finalement placé dans l'extension.

Nota—Cotto manœuvre fut exécutée avec la plus grande facilité; la réduction fut complète d'emblee, et la luxation, contrairement aux cas où elle est compliquée de fracture du rebord cotyloïdien, ne se reproduisit pas. Le membre fut d'ailleurs immobilisé dans une gouttière Bonnet; au quinzième jour, le malade commençait à marcher; au bout de trois semaines, il a quitté l'hôpital complètement guéri.—Gazette médicale de Paris.

Verrues de croissance. - Lympho-sarcome du cou. - Chinique de

M. le prof. TRELAT à l'hôpital de la Charité.

1. Un jeune homme de 19 ans est venu hier nous consulter, non pas qu'il soit malade, mais parce qu'il est couvert de verrues as ez récomment développées. A ce propos j'ai fait quelques recherches dans les auteurs, et ce n'est guère que dans un Traité de Kaposi, traduit par M. Besnier, que j'ai trouvé quelque chose sur ces verrues des jeunes gens, et encore ce quelque chose est consigné dans une note du traducteur: "Ces verrues sont des papillomes à revêtement corné plus ou moins abondant."

Les verrues dont nous parlons ici ont passé pendant longtemps pour être contagieuses, bien que, en réalité, elles ne le soient pas. Pourquoi? Parce qu'on les observe bien souvent en grande masse, en grande quantité, chez les jeunes gens. Elles sont même parfois si nombreuses et développées sur diverses régions, telles notamment que la face, les mains, etc., qu'on les a prises, dans certains cas, pour du lichen ou quelque autre maladie de la peau. De là des erreurs de diagnostic.

Mais pourquoi des verrues sont-elles quelquefois aussi nombreuses? Pourquoi se développent-elles plutôt chez les jeunes garçons que chez les jeunes tilles? Pourquoi enfin les voit-on, chez certains malades, dis-

paraître spontanément?

Notre malade d'hier est un exemple remarquable de développement, considérable au point de vue de la multiplicité de ces verrues, car il en présente une trentaine rien que sur une seule main. Or un fait très intéressant, dans ce genre d'affections, c'est qu'il suffit le plus souvent d'attaquer cinq ou six de ces verrues par un moyen quelconque, en les rasant, par exemple, et les cautérisant ensuite à plusieurs reprises avec le nitrate d'argent, pour voir toutes les autres disparaître d'ellesmêmes.

Ces verrues appartiennent spécialement à la jeunesse, comme je vous le disais en commençant, à l'adolescence; elles ressemblent à des tumeurs de croissance, aux affections de la fin de l'âge du développement de l'organisme. Moi-même, étant au collége, j'en eus une quinzaine à un moment donné; mon père me remit quelques petits fragments de nitrate d'argent, de sorte que, après avoir coupé, cautérisé et guéri successivement deux de ces petites verrues, je vis les autres disparaître. Pourquoi? C'est ce que nous ne savons pas.

II. Un autre malade dont je veux vous perler aujourd'hui est un homme de 50 ans, journalier, un alcoolique invétéré, qui ne boit pas moins de cinq ou six litres de vin ornés d'une quantité indéterminée de petits verres. Pendant un séjour en Cochinchine il a eu des fièvres

intermittentes qui ont été traitées par le sulfate de quinine.

Il y a six mois, il s'est aperçu, pour la première fois, d'une petite tomeur située du côté gauche du cou et roulant sous le doigt. Cette

tumeur s'est accrue peu à peu jusqu'à son volume actuel, ce qui a décidé le malade à entrer à l'hôpital. Elle s'est developpée dans la région
latérale gauche du cou, se dirigeant en avant et passant sous le muscle sterno-mastoïdien. D'une consistance dure, ferme, elle est mobile
sur les parties profondes, mais elle adhère à la peau et se confond are
elle, surtout en haut, où l'on remarque une plaque d'un rouge vineux.
Elle arrive ainsi jusqu'à un centimètre du cartilage thyroide, tandis
qu'en arrière elle s'étend jusque sous le lobule de l'oreille.

Dans le creux sous-elaviculaire nous trouvons quelques ganglions engorgés, mais rien dans l'aisselle ni dans l'aine. Sous l'arcade de l'al lope gauche, au niveau même de la racine de la cuisse, il existe aussi une tumeur difficile à diagnostiquer, ayant quelque peu l'aspect d'an sac herniaire. Cette tumeur est molle, pâteuse comme un lipome recouverte d'une peau flasque, analogue aussi à celle qui revêt un lipome maigri; elle est formee de trois corps, dont les plus résistants au doigt appartiennent aux parties profondes. Quelques personnes ont cru qu'il s'agassatt là de ganglions lymphatiques, je ne le pense par Le ventre est très tenda, tuméfié, avec quelques bosselures, et très

Le ventre est très tenda, tuméfié, avec quelques bosselures, et très douloureux, si douloureux même que l'on a jugé bon d'appliquer de ventouses sèches sur la partie supérieure de l'abdomen. Il y a un per d'ascite; la rate est hypertrophiée, le foie, volumineux, dépasse la ligne médiane et gagne le côté gauche sous la forme d'une lame épaisse, tandis qu'à droite il descend en bas et en arrière vers la fosse iliaque.

Les urines laissent au fond du vase un dépôt rouge brique sans pigment binaire. L'auscultation des poumons permet d'entendre des rils crépitants. Enfin les deux jambes présentent des ulcères variqueux

En somme cet homme entre le 9 de ce mois pour être opéré des tumeur au cou, laquelle seule appeilt son attention présente donc une multiplicite de lésions. Une tumeur cervicale, d'origine ganglionnaire non ramobie, mais restée ferme, dure et adhérente à la peau ainsi qu'as muscle sterno-mastoidien, ni phiegmoneuse, ni tuberculeuse. À le cuisse une tumeur complexe, ressemblant à un lipome, an foie bossée et volumineux, une rate volumineuse, etc. Multiplicité de lésions qui doivent nous mettre en garde contre la nature de la tumem du cou qui n'est autre qu'un lympho-sarcome en pleine voie de généralisation. Je dis lympho-sarcome et non pas lymphadéaome, car dans le premier nous trouvons les éléments réticulaires transformée et dans le second les éléments figurés.

Je dis lymphosarcome avec pronostic funeste, car il nous est interdid'intervenir, de faire aucune opération sous peine de voir le malak succomber, soit aussitôt après l'opération, soit même pendant celle-ci-Médecin clinicien.

Il parait anjourd hui prouvé que l'on peut extraire les dents sint douleur, grace à une injection concentrée de benzoate de cocaïne.

Hémorrhoides, emploi du chlorate de potasse.— On dit que l'on emploie, avec grand succes, le chlorate de potasse en injection main et soir dans le rectum, a la dose de 15 gr. d'une solution saturée. On peut y ajouter une dizaine de gouttes de laudanum. On obtient as soulagement sérieux, même dans le cas d'hémorrhoïdes très fortes.

OBSTETRIQUE ET GYNECOLOGIE.

De l'accouchement modo primiparum chez certaines secundipares. - Sociéte de médecine de Lyon. - M. MARDUEL fait une communication sur l'accouchement modo primiparum chez certaines secundipares. Alors qu'habituellement chez les femmes accouchant pour la seconde fois ll'enfant étant bien entendu en présentation du sommet et en position occipito-antérieure) la période d'expulsion est courte, la tête après avoir franchi le col, arrivant rapidement à la vulve et la franchissant rapidoment, il a vu une donzaine de fois, depuis trois ans, les choses se passer de la manière suivante. Une femme acconche pour la seconde fois avec présentation du sommet en première position. La dilatation une fois complòte, et les douleurs conservant leur fréquence et leur énergie, trois quarts d'houre, une houre et même plus s'écoulent avant que la tête franchisso la vulve. L'ampliation du vagin et la distonsion du périnée s'effectuent comme chez les primipares; la tête arrivée à la vulve recule apròs la contraction pour s'avancer un peu plus à la contraction snivante, recule de nouveau et ainsi de suite, jusqu'a co que la distension périnéo-vulvaire soit suffisante. En un mot, cette période de parturition so passo exactement comme chez les primipares.

Or, ce fait a toujours été observé par lui chez des femmes dont le premier accouchement avait été terminé par le forceps sans qu'il y est rétrécissement du bassin). Cherchant l'explication de cette anomalie, il propose la suivante : lors du premier accouchement, terminé par le forceps, le vagin, mas surtout le périnée et la vulve, n'ont pas subi la distension, l'ampliation physiologique, lente et graduelle : celle-ci doit alors se produire lors de l'accouchement suivant, d'où la lenteur relative de ce temps chez ces secundipares.

M. Chassagny demande a M. Marduel si la déchirure du périnée et la suture sont consécutives; en un mot si la cicatrice ne pourrait pas expliquer les difficultés du travail observées dans le cas que M. Marduel a présenté comme type.

M. Marduel fait remarquer que l'observation dont il a entrenu la Société est la seule de la série qui cut présenté la déchirure du périnée.

M. Delone fait ses réserves au sujet de l'interprétation proposée par M. Marduel; avant d'entrer dans le fond de la discussion, il désire citer deux cas de sa pratique.

Le premier fait est relatif à une acconchée sur laquelle il a fait avec M. Valette une application de forceps pour un premier acconchement. Il y eut déchirure du périnée et suture. Au bout de 10 ans, une seconde grossesse fut terminée par un acconchement qui nécessita une nouvelle application de forceps.

La seconde observation se rapporte à une dame qui fut accouchée au forceps avec l'assistance de M. Diday. Le forceps étant défectueux, il y eut déchirure du périnée et la malade repoussa la suture. Pendant quelque temps, il y eut perte de matières fécales, cependant la cica-

trice se fit et la malade finit par guérir de la déchirme. Au bout de 14 ou 15 ans, il y eut une seconde grossesse et on fut obligé d'appli.

quer de nouveau le forceps.

Dans ces deux cas ce sont bien les cicatrices qui ont enrayé le travail et qui ont nécessité l'application du forceps. Dans la majorité des cas il en est de même. Les cicatrices, en effet, sont excessivement fréquentes. Elles ne siègent pas seulement au périnée, mais dans le vagin, sur le col utérin. En outre, ces déchirures sont bien plus fréquentes après l'application du forceps. Il faut donc, dans la majorité des cas, attribuer les difficultés de l'accouchement que vient de signaler M. Marduel chez les secundipares aux cicatrices occasionnées par le premier accouchement.

M. Bouchacourt ne conteste pas l'opinion de M. Delore sur les conséquences des cicatrices. Mais il pense qu'il existe d'autres causes dans les cas de M. Marduel. On a reconnu qu'il n'existait pas de cicatrices déterminées par le premier acconchement. Il accepte l'explication proposée par M. Marduel, mais il pense que dans certains cas l'âge peut avoir son influence. On a remarqué que les femmes jeunes accouchent mieux que les femmes âgées de plus de 28 à 30 ans. Ne pourrait-on pas expliquer cette particularité par ce fait que chez ces dernières les tissus mieux formés et plus résistants se prêteraient moins facilement à la dilatation?

M. Ginin accepte l'opinion de M. Marduel. Mais il existe des causes multiples et variables. Aussi voit-on des seconds ou troisièmes accorchements aussi difficiles que des premiers, et cela fréquemment, sans

que l'on puisse ni le prévoir ni toujours l'expliquer.

M. Mardurt reconnaît bien l'influence des cicatrices, les observations de M. Delore en sont des exemples très démonstratifs. Une autre cause a pu s'ajouter aux cicatrices pour amener les difficultés constatées par M. Delore dans ses deux faits : c'est l'éloignement du deuxième accouchement. On sait, en effet, que les accouchements survenant longtemps après la dernière grossesse sont particulièrement longs et difficiles. La emarque de M. Bouchacourt au sujet de l'âge des accouchées est probablement vraie en principe, mais ne saurait s'appliquer aux eas dont il a entretenu la Société, car il s'est écoulé au plus deux ans entre le premier et le second accouchement.

En résumé, les faits qui ont servi de base à son travail ne peuvent être expliqués ni par la théorie de M Bouchacourt, ni par les cicatri-

ces; il s'en tient donc à l'interprétation qu'il a proposée.

M. Delore est disposé à accepter l'explication de M. Marduel, mais seulement à titre d'exception. Car, il répète, les cicatrices sont extremement fréquentes. Il étudie particulièrement les lésions traumatiques provoquées par l'accouchement. Comme M. Bouchacourt, il a constaté l'extrême fréquence de la déchirure du col utérin à gauche. Il a observé très souvent la déchirure de la muqueuse et même des aponêvroses du vagin, des déchirures sous muqueuses, etc.

Enfin il a remarqué que certaines lésions, telles que la vaginite blennorrhagique ou syphilitique, pouvaient s'opposer à la dilatation vui-

vaire.—Lyon medical.

Traitement de diverses maladies génitales de la femme.—Le remarquable manuel du professeur Carl Schroeder (de Berlin), traduit par les docteurs Lauwers et Hertoghe, vient de paraître à la librairie.

George Carré, boulevard Saint Germain. Nous empruntons à cet ouvrage, quelques renseignements thérapeutiques usuels, indispensa-

bles à la pratique courante.

Catarihe du col.—Éviter les travaux corporels, la constipation, les rapports sexuels. Ponctionner les follieules tuméfiés du col. Cautéririser la muqueuse cervicale avec le mélange suivant.

appliqué à l'aide du spéculum en glace étamé.

Il faut aussi parsois introduire ce liquide dans le canal cervical, à l'aide d'un petit tampon d'ouate imbibé. Il faut éviter l'acide chromique et les caustiques énergiques capables d'entraîner (surtout chez les nullipares), la sténose du col.

Dans les cas graves, Schræder recommande l'excision de la muqueuse

malade jointe ou non à l'opération d'Emmet.

Vaginisme.—Interdire tout rapport sexuel. Traiter l'inflammation de l'entrée du vagin par des lotions d'eau de Goulard ou de nitrate d'augent en 1-20.

d'argent an 1130. Si l'hymon est intact, l'inciser.

Quand l'entrée du vagin n'est plus sensible à l'introduction du doigt, tous les jours on introduit et on laisse à demeure une à trois heures des spéculums en glace de calibre de plus en plus fort. Quand la dilatation est suffisante, ou permet les rapports sexuels.

Dans les cas invétérés, il faut exciser l'hymen, ou bien dilater brusquement le vagin, avec les deux pouces, après anesthésie générale préalable. Des bains, l'air pur, le régime approprié, le bromure, complète-

ront la guérison.

Hildebrandt a décrit, sous le nom de penis captions, les cas où la verge est retenue dans le vagin par les contractions du releveur de l'anus. Un journal américain en rapportait dernièrement un magnifique exemple. Carl Schræder a examiné ainsi une vieille femme qui avait depuis longtemps déjà renoncé au coît. l'introduction du doigt se fit sans difficultés, mais tout a coup éclatèrent des spasmes du releveur de l'anus d'une intensité telle que la malade poussa des cris de douleur.

Vulvites, vaginites. —Dans ces cas, Schræder recommande vivement les injections phéniquées. Dans le purit vulvaire, fréquent chez les diabètiques, une solution aqueuse de 3 à 10 p. 100 d'acide phénique, appliquée à l'aide d'un pinceau, produit des merveilles. L'emploi méthodique des bains de siège froids ou tièdes, additionnés de potasse, deux fois par jour au moins, est également recommandable.

Contre le prurit vulvaire, Scanzoni recommande de graisser les par-

lies avec:

Huile d'amandes douces 30 grammes. Chloroforme pur......... ; 4 — M.

Veit préfère des tampons d'ouate saupoudrés d'alun et de sucre. Ophorite chronique.—Fréquente chez les jeunes femmes mal nouries et atteintes de vaginite ou d'endométrite, l'oophorite chronique donne lieu à de vives souffrances dans le bas-vontre et les flancs. Cette affection est curable par le repos complet, le lit, la continence, l'éva-

cuation régulière de l'intestin et de la vessie. Quand la sensibilité est trop vive, on applique une vessie de glace, un vésicatoire. Dans la forme ordinaire, des tampons vaginaux saupoudrés d'iodoforme, des bains chauds, des toniques, l'application d'un pessaire contentif rendent de grands services.

Trailement médical des myomes.—Les injections hypodermiques d'orgotine seront pratiquées, tous les leux jours, à l'hypogastre, suivant

la formule suivante:

Il est rare de voir la tumeur diminuer avant la cinquantième injection. Il faut donc continuer des mois entiers saus se lasser. Schroeder a vu, dans un cas, la diminution de la tumeur ne s'effectuer qu'après 400 injections! C'est donc une cure pénible et douloureuse, développant des nodosités cutanées pénibles, surtout quand les injections ue sont pas pratiquees profondément. Plus les myômes sont mous, plus ce traitement est efficace. En tout cas, il n'est pas dangereux, tandis que l'opération, par voie vagin ale ou par laparotomie, est toujours périlleuse et difficile.

On voit, d'après ces quelques extraits, que le traité de Schroeder est sans analogue en France, et qu'il rendra des services signalés. Comme le dit, dans la préface aux traducteurs, le professeur Hubert (de Louvre), les praticiens le liront avec profit "parce qu'il fixe avec autorité le point où en est la science, et qu'il est méthodique sans longueur, clair, concis et pratique "Le traité du savant professeur de Berlin est, d'ailleurs, populaire en Allemagne, où il a atteint schose rare pour ces

sortes d'ouvrages, sa septième édition.—Abeille médicale.

De la strychnine contre les hémorrhagies utérines.—Communication du Dr L. Atthick, au Brit Med. Journal.—Depuis plusieurs années, je preseris habituellement un mélange de strychnine et d'ergôt, dans les circonstances suivantes:

1. Quand, par une expérience antérieure, j'ai raison de craindre l'ar-

rivée d'une hémorrhagie post-partum

2. Quand, durant un travail lent, la matrice devenant épuisée, donne lieu à la même crainte.

3. Contre les ménorrhagies dues à une évolution imparfaite de l'utérus. 4. Contre les hemorrhagies liées à la présence de tumeurs utérines.

5. Contre quelques formes d'aménorrhée.

Lorsque j'ai affaire à des cas de la première classe je commence généralement le traitement trois semaines avant le moment attendu de la délivrance. Pour les anémiques, je combine la strychnine au fer : pour les plethoriques, j'ajoute l'acide muriatique ; dans tous les cas, je me sers de l'infusion d'ergot pour véhicule , les résultats obtenus ont toujours été très satisfaisants. Après avoir ordonné l'usage de cette potion durant dix jours, j'accorde aux femmes un repos de 48 heures, puis je continue la médication. Chez plusieurs clientes, dont les couches antérieures avaient été invariablement suivies d'hémorrhagie post-partum,

il n'en est pas arrivé, dans les mêmes circonstances, lorsqu'elle sont suivi ce traitement; chez d'autres, l'hémorrhagie, lorsqu'elle s'est présentée, n'a pas été d'un caractère marqué. Je n'ai jamais remarqué de symptômes désagréables à la suite de ce traitement; le fœtus n'en a jamais souffert; tous les enfants sont nés vivants, et autant que je puis le savoir, aucun n'a été pris de convulsion. Je puis dire ici que je ne crois pas à une action nuisible de l'ergot sur le fœtus, à moins qu'il ne produise son effet spécifique, c'est-à-dire qu'il ne détermine des contractions utérines; il stimulera bien un utérus déjà en action, ou sur le point de se contracter, comme lorsqu'il contient un ovum sans vie ou un corps étranger, et encore fera-t-il défaut quelquefois.

Ma formule est celle ci:

Ext. ergot. fl	5ij
Liq. strychn	31
Ac. mur. dil	zii
Inf ergot ad	ēvi
Ac. mur. dil	зij

Une cuillerce à table trois fois par jour. Pour les anémiques, je substitue à l'acide muriatique une drachme de citrate de fer ammoniacal.

J'ai éprouvé moins de succès de l'usage de l'ergot contre les cas de la deuxième série; la strychnine offre plus de chances. Je la combine généralement à l'ergot, donnant 10 gouttes de la liq. strychniæ, B. P., avec la première dose, et 5 gouttes avec une seconde dose, si c'est néces-

saire. Je puis recommander avec confiance cette combinaison.

Pour conclusion, je crois à une action directe de la strychnine sur l'utérus. Ajoutée à l'ergot pendant l'accouchement, elle en augmente de beaucoup l'efficacite, spécialement lorsque nous prévoyons une hémorrhagie post-partum. Elle semble augmenter la contraction tonique de la fibre musculaire de la matrice et prévenir son relâchement trop considérable après la douleur. Elle convient surtout, combinée à l'ergot, à la ménorrhagie due à une évolution imparfaite de l'utérus. Son emploi est contre indiqué, lorsqu'il existe un état inflammatoire de la matrice ou des ovaires. Elle est aussi utile dans quelques formes d'aménorrhée lorsqu'il est nécessaire de stimuler les organes utéro ovariens, alors son action est surtout esticace, si on l'ajoute au ser. Il saut l'administrer avec prudence, commencer par 3 ou 4 gouttes de la liqueur, et augmenter graduellement jusqu'à 8 ou 10 gouttes, trois fois fois par jour. J'ai vu quelquesois de petites doses produire des symptômes désagréables, das probablement à la susceptibilité des personnes - Arch. of Gynecology.

Le prurit vulvaire, par M. le Dr Martineau.—Le prurit vulvaire peut se montrer dans des conditions très différentes. Tantôt c'est dans le cours d'affections étrangères à la vulve, telles que certaines affections parasitaires (vers intestinaux, oxyures, pediculi pudendi, herpès tonsurans), dans les affections vésicales (calcul, etc.), dans les végétations et les polypes de l'urèthre. Tantôt le prurit est lié à la glycosurie et éveille l'attention du médecin sur la possibilité du diabête.—Dans une deuxième catégorie de faits, le prurit est consécutif aux diverses vulvites primitives ou secondaires, simplement locales ou dérivant d'une cause générale diathésique ou constitutionnelle, telle que la tuberculose, l'arthritisme (eczéma, herpès, psoriasis, lichen). Il peut encore être produit par le zona vulvaire, l'épithélioma de la vulve. On observe encore un prurit

purement nerveux qui se montre en dehors de toute lésion apparente de la muqueuse ou du tégument externe chez des femmes arthritiques ou herpétiques; une influence morale quelconque, un simple changement de température peut le produire. N. Guéneau de Mussy a signalé des arthritiques chez lesquelles de véritables accès de prurit, assez violents pour causer l'insomnie, survenaient avec des changements de température et particulièrement sous l'influence d'un temps neigeux.

Le prurit vulvaire se montre à tous les âges, aussi bien avant la puberté et après la ménopause que pendant la vie génitale; d'une manière générale, il reconnaît plus fréquemment chez l'enfant des causes locales, et chez l'adulte des causes constitutionnelles et diathésiques.

Les symptômes du prurit vulvaire varient beaucoup quant à l'intensité et à leur modalité : dans les cas légers, le prurit est peu prononcé, tolérable, mais il peut devenir un véritable tourment par son intensité et sa persistance : la malade éprouve un besoin irrésistible de se gratter, d'exercer sur les parties des frictions rudes et répétées pour calmer ces démangeaisons auxquelles elle ne peut se soustraire. Ce phénomène morbide, parfois si intense, si pénible, ne peut se prolonger longtemps sans que la santé générale en souffre; aussi ne tarde-t-on pas à voir survenir l'insomnie, l'inappétence, la dyspepsie, l'hypochondrie et même des crises convulsives chez des femmes prédisposées; souvent le prurit est associé à l'hyperesthésie vulvaire et au vaginisme. -Sa durée varie suivant la cause, généralement passagère et à marche rapide dans les affections purement locales; il se montre souvent rebelle lorsqu'il se rattache à une cause constitutionnelle, surtout à l'herpétisme ou à un simple état nerveux. Dans certains cas, le prurit constitue un phénomène morbide qui, par son acuité, son intensité, sa tenacité, n'est pas sans perturber profondément l'organisme de la femme, d'autant plus qu'il suscite des troubles nerveux assez graves, qu'il conduit les maladesà des manœuvres solitaires difficiles à déraciner.—Aussi ne suffit-il pas de reconnaître le prurit vulvaire, de savoir l'importance que ce phénomène morbide acquiert dans la recherche de la nature de l'affection qui le produit; il faut encore en diagnostiquer la cause; ce diagnostic pathogénique est, en effet, la source d'indications thérapeutiques très variées.

Il est tout d'abord indispensable de traiter la maladie constitutionnelle dont la vulvite est la conséquence; puis on traitera la lésion qui cause le prurit en même temps qu'on cherchera à atténuer ce prurit.

Dans le cas de lésion aigué (vulvite à la première période, par exemple), on aura recours aux émollients (cataplasmes de fécule), à des lotions avec une infusion de belladone, d'aconit, de têtes de pavots, ou à une solution légère de bromure de potassium:

Les lotions seront plutôt chaudes que froides. Au lieu de cataplasmes, on applique sur la vulve des compresses en linge fin, imbibées de décoction de feuilles de sureau ou de myrrhe.

Lorsque l'état nigu est atténué, on emploie des lotions avec une solu- tion de sublimé:
Eau
₩
deux ou trois lotions dans la journée.—S'il existe en même temps de l'eczéma, on fait usage de pommades au moment de se mettre au lit: 50 grammes de glycérolé d'amidon parfaitement neutre, unis à 1 gramme d'une des substances suivantes: tannin, calomel, extrait de belladone, huile de cade, selon les circonstances. Parfois de légères cautérisations au nitrate d'argent seront utiles.—
Les malades éprouvent souvent un grand soulagement par l'application de tranches de citron sur la vulve (Révillout).
Dans les cas chroniques, N. Guéneau de Mussy employait la pommade suivante, dont il prescrivait, matin et soir, une onction sur la vulve :
Glycérolé d'amidon 20 grammes
Bromure de potassium
Calomel
En même temps, on fait des lotions avec :
Infusion de mauve
Delicux de Savignac fait suivre cette lotion de l'application de la pendre suivante:
Poudre de lycopode
On peut encore faire des lotions avec :
Eau
On bien, avec M. Besnier, recourir à la pomn ade suivante :
Ongaent diachylum simple
Lusk, contre l'eczema vulvaire, emploie les lotions suivantes:
Eau 250 grammes
Teinture d'opium
Bicarbonate de soude 8 —
Glycérine neutre 6 —
Le Dr Tanski (de New-York) recommande le liquide suivant dont on
enduit, au moyen d'un pinceau, huit à dix fois par jour, les surfaces atteintes de démangeaisons:
Eau de roses 20 grammes
Huiles d'amandes douces 12 —
Poudre de gomme arabique 8 —
Baume du Pérou 4 —

Voici encore un topique dont M. de Sinéty donne l'indication dans son Manuel de gynécologie :

Huiles d'amandes douces	20 gi	rammes
- de cade vraie	20	
Chloroforme		
Laudanum		

Le même auteur conseille une mixture contenant de l'extrait d'opium et de belladone, à la dose de 20 centigrammes,—des solutions telles qué:

Acide phénique	1	gramme
Acide thymique	2	
Alcool.	10	
Eau	200	

Ou bien:

Chlorhydrate de morphine	50	centigr.
Borate de soude	10	grammes
Eau chloroformisée (saturée)	300	******

La cocame est aujourd'hui employée aver sucrès dans les affections de la vulve et pourra l'être très avantageusement dans le prurit vulvaire.

On a aussi dernièrement tenté des opérations chirurgicales contre le prurit vulvaire; dans un cas, M. Rohlein excisa un lambeau qui avait les dimensions d'une pièce de cinq francs environ; les démangeaisons ont cessé et la guérison se maintient depuis plus de trois ans.

Dans quelques cas, on obtient de bons résultats en saupoudrant la vulve avec la poudre d'iodoforme. Toutes ces préparations ne s'adressent qu'à l'élément local; il est souvent indispensable, pour obtenir la guérison, d'instituer un traitement général; c'est ainsi qu'on prescrira avantageusement les caux sulfureuses sédatives et les caux chargées d'acide carbonique, sous forme de douches locales.

Dans les cas rebelles, M. Martineau emploie les bains de sublimé. On verse dans la baignoire la solution suivante :

Eau Sublimé	10 grammes	
Algool	q. s.	

C'est surtout dans le prurit herpétique que ces bains de sublimé rendent de réels services.—Journal de médecine de Bordeaux.

Des interventions chirurgicales dans les suppurations périntérines.—Clinique de M. Terrillon à la Salpètrière.—Les années précédentes, je vous ai parlé des affections ovariennes et utérines dans ce semestre, tout en vous disant quelques mots sur ce sujet, mon intention est de vous entretenir spécialement des interventions chirargicales que nous sommes appelés à faire à propos des maladies des femmes. Mais, me direz-vous, les affections des femmes sont entre les mains des médecins qui s'occupent de gynécologie. Cela est un tort, car le chirurgien, dans un grand nombre cas, peut intervenir sérieusement. C'est donc à propos d'exemples de ce genre que je vais vous faire aujourd'hui une leçon sur les interventions chirurgicales dans les suppurations qui existent autour de l'utérus, qu'on ait affaire à uphlegmon du ligament large ou à une pelvi-péritonite, et dans les hématocèles qui provoquent des accidents graves.

Commençons, d'abord, par les affections purement inflammatoires. Qu'est-ce donc qu'une pelvi péritonite et qu'un phlegmon du ligament large? Des affections qui présentent trois états différents dans leur évolution. Au début, ces maladies sont caractérisées par une augmentation de volume remarquable et par des productions nouvelles; plus tard elles subissent des modifications : ou bien elles se résolvent, ou bien elles se mettent à faire du pus qui a une tendance à sortir au dehors et à provoquer des accidents. Or, si, dans la première période. l'intervention chirurgicale n'a aucune raison d'être, il n'en est plus de même à partir du moment où le pus est formé, car, comme il est impossible qu'il disparaisse de lui-même, il peut quelquefois entraîner la mort. Pondant longtemps, on a reponssé toute intervention chirurgicale, et cela pour deux raisons : d'abord parce que la loi générale indiquant l'endroit où il fallait agir et le procédé à employer manquaient ; ensuite et surtout parce que ces foyers de supparation étaient si anfractueux qu'ils donnaient lieu à des accidents graves. Aujourd'hui, avec de grandes précautions, on arrive à éviter tous les phénomènes d'infection purulente et à guérir ces malades très rapidement.

Eh bien, avant d'entrer dans les détails de l'opération, il est deux choses que tout le monde doit savoir; ce sont : d'une part les rapports ordinaires de l'affection avec les parties voisines, et d'autre part les points sur lesquels repose le diagnostic. Voyons d'abord comment se présentent les choses dans le cas de phlegmon du ligament large : tantôt l'abcès va proéminer du côté du cul-de-sac vaginal et dévier l'utèrus dont il est séparé par un sillon très net du côté opposé; tantôt, au contraire, le pus va venir se collecter à la partie postérieure de l'arcade de Fallope et former un plastron qui, dépassant légèrement la ligne médiane, viendra mourir vers l'épine illaque antérieure et supérieure; quelquefois, il s'amassera sous l'arcade de Fallope; enfin, dans certains cas, il se promènera dans la fosse illaque. Maintenant, lorsqu'il s'agit d'une pelvi péritonite, les phénomènes ne sont pas très différents. Toutefois, la proéminence de la tuméfaction se fait généralement, soit derrière l'utèrus en portant cet organe en avant, soit

derrière la paroi abdominale.

Ces points principaux établis, il faut que nous sachions, étant donné des affections comme celle-ci, faire le diagnostic de la suppuration. Le premier signe, qu'on rencontre très souvent, c'est la fluctuation dans les différents points dont je viens de vous parler. Très facile à saisir lorsque le pus proémine derrière ou au-dessous de l'arcade de Fallope, ce Phénomène devient beaucoup moins net quand le liquide siège dans la fosse iliaque. Toutefois, en plaçant un doigt dans le vagin et une main sur l'abdomen, vous pourrez arriver à sentir la fluctuation à distance. Voilà pour les cas simples; quant à ceux où l'abcès est entouré d'une gangue indurée, vous serez obligés, pour arriver à reconnaître da pus, d'avoir recours d'une part aux signes généraux et d'autre part à la ponction exploratrice. Supposez, par exemple, que vous ayez à soigner une femme atteinte d'inflammation pelvi-utérine: en présence de l'amaigrissement considérable, des petits frissons, de la température élevée (38°5 à 39°5) des douleurs localisées, des élancements intermittente, il est de votre devoit de faire intervenir la ponction exploratrice, moyen merveilleux qui, depuis que je fais de la chirurgie, m'a permis de faire des diagnostics très difficiles. Les conditions à remplir pour

faire une bonne ponction exploratrice sont les suivantes: d'une part et servir d'une aiguille dont l'antisepsie soit absolue, et d'artre part piquer sans erainte. Pour satisfaire au premier point sur lequel nous sommes tous d'accord, il sustit de slamber notre aiguille, de la tremper dans l'eau bouillante, et de bien laver la paroi abdominale. Quant au deuxième, lorsque vous avez une masse volumineuse que vous sentez avec votre main, je vous conseille d'aller hardiment au centre. En somme, que risquez-vous? De perforer de part en part votre tumeur et d'aller percer le péritoine. C'est vrai; mais vos notions d'anatomie sont sussisantes pour empêcher de commettre une pareille erreur. Il me reste encore, pour en avoir fini avec cette partie de mon programme, à vous indiquer une troisième précaution. Au début de la carrière médicale, on croit toujours bien taire en se servant de trocarts très fins; c'est là une saute dans laquelle vous ne tomberez pas si vous prenez le numére trois de l'appareil Potain. a survre).—Praticien.

SYPHILIGRAPHIE

De quelques notions récentes sur la syphilis et certains accidents vénériens; par le Dr Grellety, de Vichy.—Les règles générales admises en syphiligraphie sont indispensables et excellentes en principe, à condition de réserver une place aux exceptions et aux surprises. En effet, dans la pratique, on se heurte à des cas bizarres, insolites, qui surgissent en dehors des données admises, d'une façon tonte

différente de ce qui se passe le plus souvent:

1º Tout d'abord, la roséole est ioin d'évoluer avec la régularité chronologique, classique, de quarante cinq jours après le chancre, qu'on lui attribue dans certains livres. C'est tout au plus une moyenne, car elle peut apparaître dans les premières semaines où ne se montrer qu'après cinq ou six mois, ce qui constitue la dernière limite de la roséole typique. Il n'est pas téméraire de penser que cette longue période d'incubation serait assez favorable à des essais de vaccination, analogues à ceux que M. Pasteur pratique pour la rage.

Mais il y a des sujets qui n'ont pas de roséole ordinaire et qui vers le douzième ou le quinzième mois, offrent une roséole annulaire, cirénée, qu'on a faussement appelee roseole de recidive, roseole de retourlorsqu'elle se produit chez des individus qui ont eu une première atteinte dans les délais réglementaires. Ces mots sont mauvais, car le syphilis n'a pas de récidives; elle a des poussées successives, ce qui

n'est pas la même chose.

D'ailleurs, elle parait être en rapport avec des excitations extérieures de la peau, avec une sorte de taxiedermie consécutive à l'usage de bromure de potassium, du copahu, à l'application d'un thapsia, de la teinture d'iode, etc. Un simple refroidissement peut même être incir

miné.

2º Des plaques syphilitiques distinctes de la roscole et presque contemporaines du chancre, qu'il ne faut pas confondre avec les syphilites, peuvent se reunir et sécréter de façon à faire croire, à premier vue, à un eczéma et à un impétigo. Il importe de ne pas s'en laire imposer par ces plaques externes qui sont identiques aux plaques des

muqueuses, ont une virulence accentuée et sont des agents féconds de tranmission, bien qu'elles soient l'indice d'une syphilis bénigne. Il faut les traiter, les cautériser, pour prévenir toute contamination.

3° Chez les vieillards, la syphilis offre toujours quelque chose en moins; elle est incomplète, fruste. C'est surtout chez eux que les syphilides papuleuses se développent d'une façon très irrégulière et fort discrète. La tonicité vasculaire différente des régions explique cette

variété de prolifération et d'ensemencement local.

4º En revanche, dans la deuxième période de la syphilis, dans les six premiers mois et même dans la première année, on voit quelquefois se produire, surtout chez les femmes, une cachexie d'emblée, une sorte de chloro-anémie suraiguë, avec dépression cérébrale et prostration générale, qui offre une réelle gravité. Elle existe en dehors de toute localisation dans les centres nerveux et il importe. en pareil cas, de relever tout d'abord le sujet, avant de songer au traitement spécifique.

Sous l'influence de la grossesse, en particulier, la syphilis intercurrente peut prendre un développement fort exagéré; on a vu des plaques syphilitiques devenir géantes; l'hypertrophie papillaire est telle qu'elle donne aux tissus un aspect velvétique, qui rappelle les grossissements du microscope. On en voit plusieurs échantillons remarqua

bles au musée de l'hôpital Saint Louis.

Bien entendu, il ne faut pas confondre les éléments plats, caractéristiques de la syphilis, avec les condylomes acuminés, en choux-fleurs, très végétants, qu'on observe quelquefois à la vulve, vers le cinquième on le sixième mois de la grossesse. car ils disparaissent après l'accou

chement et n'ont aucune influence fâcheuse pour l'avenir.

La que-tion de la syphilis contractée par la mère post conceptionem est vraiment d'actualité, à cause de la loi militaire qui sépare périodiquement les gens mariés. Un époux, pendant la période des vingt huit jours, est entraîné par ses camarades; il s'oublie à la suite de libations et contracte la syphilis. Il revient au logis; sa femme est déjà enceinte; il lui communique son mal. Il peut en résulter un avortement, lorsque le produit de conception est rapidement contaminé. Le fait est rare cependant.

L'alimentation de cet enfant, qui vient au monde sans rien présenter d'anormal, soulève plusieurs problèmes importants: si la mère le nourrit. il y a danger pour lui; si on le confie à une nourrice mercenaire, il peut la contaminer ultérieurement. Il est plus prudent, en pareil cas, d'avoir recours au biberon; mais il devient indispensable de surveiller le sujet, de le peser, de manière à être sûr que son poids

86 développe d'une façon normale.

La syphilis contractée par une femme dans le cours de sa grossesse n'entraîne pas fatalement une tare originelle pour le fœtus. Pentêtre naîtra-t-il avec la syphilis, mais comme il n'a pas été conçu avec un germe syphilitique, ce fait seul établit une distinction importante.

On n'a jamais vu une mòre contracter la syphilis d'un enfant contaminé, du fait du germe paternel. Les autres membres de la famille pervent être atteints en soignant ce rejeton suspect, mais la mère reste indemne, quoiqu'elle l'embrasse, le couche avec elle et lui donne le sein. Cette immunité semble tenir au fait même de la conception; elle parait syphilisée et non syphilisable. Il est probable que pendant la

vie intra-utérine du fœtus, il se produit par la voie placentaire une sorte d'absorption d'un virus syphilitique atténué. M. Besnier pense que, si l'inoculation pouvait être tentée, on pourrait arriver à trouver le degré d'atténuation voulu et le point d'élection. Il estime dès à présent qu'il y aurait probablement avantage à ne pas passer par la voie lymphatique, et se base pour cela sur une observation très importante qui s'est passée dans son service. Il y a un peu plus de trois ans, un malade, qui portait sur le gland et la région génito crurale un psoriasis atypique, fut pris pour un syphilitique, de l'avis même de M. Fournier à qui le sujet fut présenté. On ne s'aperçut de l'erreur que quelques jours après; mais dans l'intervalle on lui avait fait, sans précaution, avec la seringue commune, en même temps qu'aux autres syphilitiques du service, des injections de peptone mercurique ammonique dans la région dorso-lombaire. Dès lors, le malade fut surveillé pendant trois mois avec le plus grand soin, surtout aux points d'injection; mais on n'a jamais constaté aucun autre accident qu'une roséole typique et de l'anémie. Le traitement mercuriel fut donné et ce malade promit de se représenter à la consultation à l'apparition du moindre symptôme alarmant. Il n'a pas reparu, ce qui permet de supposer qu'il n'a rien eu et que le virus transmis par la seringue avait subi une atténuation réelle, pour n'agir que localement et ne pas s'accompagner d'autres accidents. C'est évidemment sur des données analogues que se sont appuyés les médecins qui ont caressé le rêve de la vaccination syphilitique.

Malheureusement, il y a une ombre à ce tableau: c'est qu'on voit quelquesois apparaître des accidents tertiaires graves chez les mères qui ont donné le jour à un rejeton syphilitique. Dans les syphilis ignorées, chez la semme, il faut se préoccuper de la possibilité d'une infection antérieure analogue et, lorsqu'on est fixé de bonne heure, prescrire le traitement spécifique, par prudence, pour prévenir les dan-

gers futurs.

Ces théories ne sont encore qu'à l'état d'ébauche, mais quelque incomplètes qu'elles soient encore, elles constituent un pas en avant dans la solution des nombreux points d'interrogation qui restent encore à résoudre.

Dès à présent il est acquis que les fils de syphilitiques ou de tuberculeux n'héritent pas fatalement de la tare originelle, mais ce sont généralement des produits imparfaits, moins résistants, plus aptes que

d'autres à la réceptivité morbide.

On peut dire qu'il existe deux sortes d'hérédité pour les maladies transmissibles, l'une complète, l'autre prédisposante; un père qui est atteint de ce qu'on peut appeler la syphilis circulante, c'est-à-dire en activité, la transmet ipso facto à son rejeton. Puis, il reste des années sans communiquer à ses descendants autre chose qu'une sorte de débi-lité primordiale.

Au point de vue du mariage et surtout de la procréation, des spécialistes admettent que la date arbitraire de cinq ans est nécessaire, avant que le sujet contaminé puisse songer à se créer une famille. Il s'agit bien entendu d'une personne qui se sera soignée et cela n'exclut pas des

préceutions ultérieures.

On s'occupe beaucoup de syphilis héréditaire depuis quelques années. On a trouvé entre la syphilis et la strume des points de contact, non soupçonnés jusqu'à ce jour. Bien des lésions considérées comme scrofuleuses sont maintenant attribuées à la syphilis. On ne se contente plus, par exemple, de l'expression de tumeur blanche, employée couramment autrefois; on veut savoir si cette arthropathie est d'origine syphilitique ou tuberculeuse, et il dérive des indications curatives différentes.

Lorsque la syphilis est en cause, avec l'iodure de potassium, donné pendant trois ou quatre mois, on obtient la guérison là où elle fut trop longtemps considérée comme impossible. Ce n'est pas la syphilis seule qui est attaquée avec succès, les gommes serofuleuses sont ellesmêmes guéries, à condition que la peau ne soit pas préalablement ulcé rée, par des injections avec une solution de 1 gramme ou 2 d'iodoforme dans 10 d'éther, il ne reste qu'un nodule et une petite cicatrice. De pareils progrès sont la conséquence des découvertes micrographiques de ces dornières années.

Dans les cas embarrassants, le facies et l'habitus extérieur des sujets constituent un élément de diagnostic qui n'est pas à dédaigner. Ils paraissent plus jeunes que leur âge; ils sont atteints d'infantilisme, d'atrophie génitale, le nez est déformé, le front aplati, les bosses frontales saillantes. Les seissures dentaires, la convergence des incisives, certaines lésions oculaires (kératiques surtout), auditives, etc., peuvent dénoncer la syphilis héréditaire qui, cependant, est plus rare qu'on ne croît et peut rester vingt et trente ans sans se manifester d'une façon ostensible. La description détaillée de ces caractères se trouve dans les leçons de M. Fournier.

Lorsqu'il n'existe pas de renseignements sur la famille, les lésions rétrospectives ne donnent pas la preuve absolue de la distinction entre la serofulo tuberculose et la syphilis héréditaire, mais il existe de raisons rélatives, des probabilités, au sujet du siège et de l'aspect des lésions.

C'est ainsi que la lésion festonnée de l'angle de l'œil représente presque la signature de la syphilis. En outre, au point de vue des lieux d'élection, il faut savoir que la syphilis se fixe de préférence sur le tibia,

sans qu'il soit possible de dire pourquoi.

Une des pierres d'achoppement de l'étude de la syphilis est la difficulté de diagnostiquer au début un chancre syphilitique d'un chancre non infectant. Les spécialistes eux-mêmes, dans les hôpitaux, sont souvent embarrassés. Il n'y a plus d'unicistes à proprement parler et on s'accorde généralement à admettre trois espèces de chancre: le chancre syphilitique dit induré, le chancre simple vénérien, qu'on se figure à fort être toujours mou, et le chancre mixte de M. Rollet, qui a prouvé que les deux chancres peuvent apparaître sur le même terrain.

Il faut donc être to jours préoccupé de l'évolution possible d'un chancre syphilitique derrière un chancre vénérien et ne pas se pronon-

cer d'une façon absolue avant plusieurs mois.

L'apparition d'un bubon n'exclut pas la coexistence d'un accident primitif suspect et l'inoculation elle-même n'offre que des garantics relatives.

On peut dire au malade, en s'appuyant sur les données connues. "Il y a des probabilités pour que votre chancre ne soit pus syphilitique", mais il serait imprudent de s'engager davantage. Cependant il peut tre nécessaire quelquefois de se prononcer sur la nature d'un chancre. Un voyageur consulte en passant, il ne reviendra pas; on ne peut pas

tenter sur lui des inoculations ni le renvoyer à huitaine. Les inoculations sont d'ailleurs douloureuses et parfois longues à guérir. En les faisant au-dessus de l'ombilie, on est moins exposé à voir surgir des accidents phagédéniques et ganglionnaires qu'à la cuisse. Mais, d'après des recherches récentes de M. Balzer, il est possible de diagnostiquer un chancre mou d'emblée. En le raclant, on constate au microscope des fibres élastiques caractéristiques, qui ont été observées dans de nombreuses préparations.

L'induration typique du chancre syphilitique existe dans son atmos phère, dans son voisinage, et non sur le plateau de la lésion initiale, comme dans le chancre simple. Ce dernier présente souvent une certaine résistance à la main, une sorte d'empâtement qui ne se distingue de l'induration que parce qu'il est plus restreint. Il faut, je le répète.

une grande expérience pour ne pas être trempé.

Les chancres mous du fourreau de la verge sont excessivement rares; lorsqu'il en existe sur ce point, en peut tout d'abord les considérer d'un mauvais œil. Le chancre syphililique ne laisse pas de traces visibles, de macules appréciables après lui, à moins qu'il n'ait été cautérisé ou traité intempestivement. Le néoplasme seul est détruit, mais les tissus sont respectés. Un œil exercé peut, pendant quelques mois, reconnaître l'empreinte du chancre; mais au bout de quelques années, c'est une illusion que de la rec hercher.

Puisque j'ai parlé plus haut de bubons, on ne saurait répéter avec trop d'insistance que leur ouverture réclame beaucoup de précautions, un pansement par occlusion, afin d'éviter la contamination des berds de la plaie. Celle-ci peut en effet se faire par les poils, par les linges,

avec la plus grande facilité.

En incisant un bubon avant son ouverture spontanée, on a remarqué que le pus n'était pas inoculable. Du reste, en détruisant le chancre mou dès l'origine avec le thermo ou l'électrocautère et en faisant un pansement antiseptique approprié, on empêche les auto-inoculations et toute éventualité ultérieure fâcheuse.

Le chancre mon détruit, il ne se produit pas de bubon virulent; car le mal vient du chancre même; la verge en effet, en se déplaçant, sème dans le voisinage le principe virulent. Pour peu qu'il y ait une érosion ou une plaie dans les régions inguinales, ce sont autant de portes ouvertes à l'ennemi.

Pour éviter ce danger, il faut faire des lavages phéniqués, raser la région et la recouvrir de collodion ou de traumaticine (dissolution de gutta-percha dans le chloroforme). Le contact devenant ainsi impossi-

ble, on n'a plus rien à redouter.

Ce sont les globules purulents du chancre vénérien qui sont contagieux et non la sérosité; on s'en est assuré en les filtrant. Ils pénètrent par l'intermédiaire des lymphatiques jusqu'aux ganglions, mais leur action nocive s'arrête généralement, d'une façon à peu pròs complète, à cette première étape. Ils ne gagnent qu'exceptionnellement les ganglions pelviens et peuvent donner lieu à de l'adénolymphite, à de la péritonite; mais leur absorption n'est pas suivie d'infection générale.

M. Aubert, chirurgien de l'Antiquaille, à Lyon, prétend que le microbe, l'inconnu virulent du chancre vénérien, est détruit par la température des parties profondes de l'économie, qui oscille autour de 38°, et

que c'est pour cela qu'il ne dépasse pas les ganglions inguinaux.

Cette théorie, assez plausible, est acceptable jusqu'à nouvel ordre et elle a reçu une espèce de sanction. Le bain à 40° facilité en effet la guérison et écarte les complications. On a essayé de divers procédés, des sachets de suble en particulier; mais on se heurte à une réelle difficulté en pratique.

Peut-on dire d'avance si une syphilis sera grave ou non?

Il est difficile de se prononcer, en se basant simplement sur l'accident primitif; il existe cependant quelques données qu'il faut connaître: quelques médecins pensent que la syphilis contractée par l'intermédiaire d'une plaque muqueuse est plus bénigne que celle acquise au contact d'un chancre. Cela n'est pas démontré et paruît même faux.

En revanche, lorsque l'inoculation est courte et que le chancre apparaît dans la quinzaine qui suit l'infection, il y a de grandes chances pour que la syphilis soit sans gravité. Un chancre petit, bénin, douteux, sans adénopathies douloureuses, indique certainement un pronostic peu alarmant. Cela ne prouve pas que le virus soit atténué ou différent, mais que le terrain humain est peu propice. Au contraire, un chancre très accusé, avec phagédénisme et pléiade ganglionnaire intense, doit faire redouter l'avenir.

La vigueur ou la faiblesse du sujet ne paraissent pas avoir une action significative; on voit des jeunes gens débiles être beaucoup mieux partagés que d'autres qui paraissent avoir un physique irréprochable. La scrosule paraît cependant aggraver la situation; la syphilis survenant chez un sujet offrant des manifestations scrosulo-tuberculeuses comporte un pronostic pessimiste et exige l'usage de tous les toniques capables d'accroître la résistance.

Il ne m'est pas possible d'entrer dans de longs détails et surtout de parler amplement des déductions plus connues qu'on peut tirer plus tard de l'aspect des syphilides, de l'intoxication alcoolique, de l'état athéromateux des artères, etc.. Je me contenterai d'indiquer comme

favorables les symptômes suivants:

lo Je citerai d'abord la roséole érythémate-maculeuse annulaire, qui ne survient qu'à une période relativement éloignée, un an ou deux, de l'infection syphilitique, ce qui la distingue de la roséole du début.

Ces efflorescences sont considérées comme bénignes; elles indiquent une sorte d'élection du poison spécifique pour la peau et fournissent l'indication de l'éliminer, par la sudation, les bains de vapeur, l'exercice, qu'on délaisse beaucoup trop, aussi bien que les diurétiques et les purgatifs, qui facilitent cette élimination par les reins et par l'intestin;

20 Lorsqu'il existe simultanément une roséole et des placards syphilitiques, déprimés au centre, avec anneau infiltré et bord rosé, on peut en conclure, bien que les avis ne soient pas unanimes à ce point de vue,

que la syphilis est récente et qu'elle sera bénigne;

30 Les syphilides en corymbe peuvent durer plusieurs années et envahir de nouveau le tégument, quinze et vingt ans après; par conséquent, il ne faut pas les attribuer le plus souvent à un accident rapproché. Malgré cette circonstances singulière de récidive, leur bénignité est absolue;

40 Il ne faut pas se laisser épouvanter outre mesure par la présence de lésions au sommet du poumon d'un syphilitique; elles disparaissent quelquefois avec le traitement et en même temps que les autres acci dents, ce qui permet d'établir une certaine parenté.

On peut également avoir, sous l'influence de la syphilis, une néphrite avec anasarque, donnant lieu aux accidents habituels de la néphrite; mais avec cette différence énorme qu'elle est curable et que l'iodure de potassium est toléré.

L'iodure de sodium, qui est infiniment moins toxique que l'iodure de potassium, pourrait être prescrit de présernce, de façon à être admi-

nistré et plus longtemps et à plus haute dose.

Du reste, les sujets atteints de syphilis grave supportent très bien l'iodure de potassium, à des doses variables de 4 à 8 grammes, sans complications oculaires, sans acné, en un mot sans intolérance.

Le médicament agit cependant, ce dont il est fucile de se convainere

on l'interrompant.

Lorsque le chancre du début est insignifiant, peu développé, on a toutes les peines du monde à obtenir un traitement régulier, suivi, des intéressés; souvent même ils ne se préoccupent pas de ce qu'ils appellent un petit bobo. Cette indifférence est très regretable et le médecin ne doit pas l'encourager; car, lorsque la syphilis n'a pan été traitée au début, c'est une lacune irréparable, qu'on parvient bien difficilement à atténuer plus tard. C'est même vrai pour les syphilis absolument bénignes d'emblée, triées en quelque sorte par M. Diday et non traitées systématiquement, de parti pris; ces privilégiés sont à l'abri des premiers accidents, mais ils ne sont pas garantis pour plus tard.

Si les lésions osseuses et péri-osseuses de la syphilis ont beaucoup diminué, cela tient à ce qu'on traite mieux et plus tôt la maladie primordiale. Lorsqu'on a péché par incurie, on est obligé de surveiller alors le sujet et d'élever les doses médicamenteuses. Lorsqu'il n'y a pas eu de traitement mercuriel au début, le traitement mixte s'impose

dans les phases ultérieures de la maladie.

Ponr rendre le mercure tolérable, on peut l'associer à l'opium et à la gentiane de la façon suivante

Protoiodure de mercure	5 ce	ntigrammes.
Extrait thébaique	2	
Extrait de gentiane	10	

Il ne faut pas en commander cent pilules à la fois, car elles se durcissent ou se décomposent avant leur emploi. Mieux vaut renouveler les doses.

En outre, pour éviter la stomatite, il est indispensable de toucher les gencives, plusieurs fois par jour, avec un mélange à parties égales de poudre porphyrisée impalpable, faite avec du chlorate de potasse, du

charbon de peuplier et du quinquina.

Pour le plus grand nombre des syphilitiques, le mercure administré en solution (20 grammes de liqueur de Van Swieten dans un demi litre de lait bouilli) paraît plus efficace qu'acec la forme pilulaire. Il y a avantage à traiter les malades de très bonne heure. On ne réserve plus comme jadis l'iodure de potassium pour les accidents ultimes; sans doute les préparations hydrargiriques doivent prédominer au début et l'iodure, dans les dernières phases de la maladie; mais enfin les deux médicaments paraissent se compléter mutuellement et être plus énergiques, lorsqu'ils sont administrés simultanément.

1 gramme d'iodure associé à 10 grammes de liqueur de Van Swieten paraît agir aussi bien que 3 grammes administrés isolément. Ce mélange rend l'action du mercure plus incisive, plus complète et répond

d'ane façon assez houreuse, au reproche que nous fout les étrangers

de ne pas donner le mercure a dose assez élevée.

Le médication mixte divisée (liqueur de Van Swieten le matin, indure de potassium dans la journée, donné selon la tolérance) est particulièrement indiquée dans les petites tumeurs nodulaires ou gommes hypodermiques, qui surviennent dans les premières années de la syphilis. Il faut les traiter pour que la peau ne se perfore pas et que les alcérations ne grandissent pas.

Grace aux injections mercurielles, qui sont actuellement acceptées d'une façon unanime, dans certains cus déterminés, et dont je me contenterai de faire mention, nous sommes vraiment armés contro la syphilis.

L'épreuve thérapeutique nous permet même de diagnostiquer complètement les affections similaires: le psoriasis annulaire par exemple, connu sous le nom de lépre vulgaire, re-semble à une syphilide en cercle et il faut donner le plus souvent l'iodure de potassium (3 grammes dans un litre de lait beuill), pour se faire une opinion.

Le traitement peut encore servir de pierre de touche, pendant une quinzaine de jours, pour distinguer le lupus tuberculeux des saillies

de la syphilis en corymbe

Un autre moyen de se faire une conviction en pareil cas, c'est de traverser le syphilome avec une aiguille, ce qui ne peut être fait pour le

lapus, étant donnée sa duroté.

Les syphilides tertiaires, tuberculo-gommeuses, localisées térébrantes, sont presque toujours en rapport avec une syphilis ignorée ou se rencontrent chez des sujets qui n'ent pas été tranés au début. Il importe de réparer sans retard le temps perdu et de prescrire simultanément le mercure (15-gr. de liqueur de Van Swieten) et l'iodure de potassium (2 à 3 gr.)

Dans certaines balano-posthites ulcéreuses, on est quelquesois obligé de tenter l'inoculation, pour savoir si on est en présence d'un chancra simple ou d'une syphilis ancienne ulcéreuse. Si un pansement a l'iodosorme, avec un peu de ouate par dessus, suffit pour entraîner une

prompte guérison, il y aura lieu d'étre rassuré.

L'iodoforme ne doit être appliqué que dans la période atonique des lésions; sans cela il peut les irriter.

Quelques médecins soutiennent actuellement, en Italie, qu'avec deux injections de 10 centigrammes, à quinze jours d'intervalle, dans la région fessière, qui est très tolérante, on peut, au début d'une syphilis, arrêter l'intoxication spécifique et prévenir les complications ulterieures.

Le mercure serait, en quelque sorte, emmagasiné et servirait à steriliser le terrain syphilitique. On comprend l'importance d'une pareille découverte, si elle vient à se confirmer: le tube digestif ne souffrira plus des traitements de longue durée et en ne sera plus obligé d'immobiliser les malades dans les hôpitaux; mais la théorie demande à être étayée sur un plus grand nombre de faits. En attendant, il faut ne rien négliger pour n'avoir rien à se reprocher; lorsque le chancre est en voie de guérison, qu'il bourgeonne, il doit être traité comme une plaie ordinaire. Il est parfois nécessaire de réprimer ces bourgeons avec le nitrate d'argent. Les cantérisations ne sont utiles qu'à ce moment.

C'est à tort qu'on abandonne à elle-même l'alopécie syphilitique; lorsqu'elle est bénigne, quelque soins de propreté, des lotions ou des

frictions avec une brosse douce imprégnée d'alcoolat de romarin ou de tout autre alcool, ou un mélange d'alcool et de soufre à 5 ojo suffisent pour l'arrêter. Mais lorsqu'elle est abondante, il faut couper régulièrement lescheveux, même chez les femmes. Elles portent alors une perruque, ce que beaucoup font du reste sans en avoir besoin, et on peut alors surveiller facilement le cuir chevelu. M. Besnier recommande en pareil cas les frictions avec un mélange à parties égales de chloroforme, d'acide acétique cristallisable et de teinture de cantharides.

Le soir, la tête doit être graissée avec une pommade à 5 ou 10 op de soufre précipité et d'axonge. Les onguents mercuriels sont réservés pour les syphilides tuberculeuses; appliqués sur la tête, contre

l'alopécie, ils seraient plutôt nuisibles qu'utiles.

L'emplatre de Vigo, qui est si fréquemment prescrit dans la syphilis, est de consistance trop épaisse, pour pouvoir être employé sans addition d'une substance oléagineuse. Il faut le diluer et l'étendre avant de s'en servir.

Ce n'est pas assez d'administrer des médicaments considérés comme spécifiques de la syphilis. Il faut en surveiller les manifestations et en favoriser l'élimination, chez les sujets dont les émonctoires naturels

ne fonctionnent pas d'une façon irréprochable.

D'une façon générale, les préparations mercurielles facilitent les fonctions intestinales. On pourrait cependant interrompre le traitement, une fois par semaine, pour donner un léger purgatif. Comme je l'ai déjà dit, le rein doit aussi être stimulé par les diurétiques et la

peau par des bains sulfureux.

On s'est demandé s'il y avait des rapports entre l'asphyxie symétrique des extrémités et la syphilis. Cela est probable; de même que les diathèses, les états constitutionnels, qui entraînent une dénutrition générale, peuvent être incriminés a bon droit. Dans ce cas, comme dans la gangrène symétrique, les inhalations d'oxygène amènent rapidement une modification favorable.

Les syphilitiques ont enfin besoin d'une bonne nourriture, d'un excellent régime, avec exclusion de l'alcool et de tous les mets trop excitants. Les vins généreux et l'alcool peuvent cependant être autorisés, en présence de la cachexie d'emblée, dont j'ai parlé précédemment. La suppression de l'alcool et du tabac devient indispensable, dans le cas de syphilis scléro-gommeuse de la langue.

Je m'arrête ici, car je n'ai voulu poser que quelques jalons et mettre en relief divers points qui ne sont pas suffisamment counus.

C'est ce qui excusera, je pense, l'espèce de décousu de ma communication. Je dois dire, en terminant, qu'elle est un éche, un pâle reflet, du moins dans ses meilleures parties, du brillant enseignement de mon excellent maître et ami, le professeur Besnier, médecin de l'hôpital Saint-Louis. Je fréquente son service, pendant l'hiver, depuis de nombreuses années, et il est juste de reconnaître qu'on n'en sort jamais sans emporter quelque notion importante, des aphorismes précis, des règles bien nettes, qui méritent d'être vulgarisées.

J'ai recueilli de la sorte de précieux documents, dont je serai houreux de faire bénéficier nos confrères. Le bienveillant accueil de la société me prouve que je ne me suis pas trompé dans mes prévisions!

-Journal de médecine de Bordeaux.

FORMULAIRE.

Névralgie.
P.—Sulfate de quinine
M.—Dose: Une à deux cuillerées à soupe toutes les 3 ou 4 heures
p. r. n.
•
Constipation habituelle.—Skene.
P.—Sulfate de quinine
M.—Pour une pilule, à prendre trois fois par jour, jusqu'à purgation legère, alors qu'on diminue la dose à une ou deux pilules par jour, au besoin.
Diarrhée fétide.—Braithwaite.
P.—Sulfate de fer
M.—Dose: Une cuillerée à thé toutes les heures jusqu'à ce que les selles soient devenues très noires.—Weekly Medical Review.
Hémorrhoides.—Duval.
P.—Pommade camphrée
Gale.—Fournier.
1. Lotions sur tout le corps avec du savon de toilette, et prendre du
2. Dollons sur tout le corps avec un savon de toucte, et product du savon avec ou sans parfum. 2. Un bain d'eau de son immédiatement après. 3. Friction avec la pommade suivante:
P. Glycérine
¥.—Usage externe.
4. Prendre un second bain. 5. Changer son linge de corps, ses draps de lit et brûler ses gants. Les jours suivants, prendre quelques bains émollients et se servir de poudre d'amidon ou de glycérolé d'amidon.—Revue internationale des sciences médicales.

-- --- - .

L'UNION MEDICALE DU CANADA

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DES

Drs A. LAMARCHE et H. E. DESROSIERS.
MONTRÉAL, NOVEMBRE 1886.

Décisions judiciaires concernant les Journaux.

lo. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau e poste qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celu

d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet

endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve " prima facie " d'intention de fraude.

L'Acte médical et ses amendements.

Ainsi que uous avions lieu de nous y attendre, le Bureau provincial de médecine a adopté la plupart des amendements élaborés par le comité et le sous-comité nommés à cet effet, et approuvés par l'assemblée triennale du mois de juillet dernier. Il ne reste plus qu'à donner à l'ensemble de ces amendements une forme légale, et de les soumettre à l'examen et à l'adoption de la Législature, ce qui sera fait à la session prochaine. L'Acte medical ainsi amendé et modifié aura force de loi le ler janvier 1888, et le bureau central d'examinateurs siègera pour la première fois le deuxième mardi d'avril de la même année.

Au nom de la profession toute entière, nous remercions le comité et le sous-comité des amendements, ainsi que le Burcau provincial d'avoir mené à bonne fin la tâche difficile qu'ils avaient entreprise pour le plus grand bien du corps médical de notre province. Nous ne nous faisons pas d'illusions à ce sujet. Il y aura peut-être, dans les détails, de petites lacures et des points faibles, mais l'expérience et le temps ne tarderont pas, nous l'espérons, à faire disparaître les obstacles qui viendront entraver les rouages d'une organisation encore toute nouvelle pour nous.

Le Bureau provincial a cru devoir modifier le sens d'une des motions adoptées par l'assemblée triennale de juillet dernier, et fixer au mois d'avril l'époque des examens préliminaires. Nous avons déjà dit notre manière de voir à ce sujet et n'y reviendrons pas. Bien que nous eussions préféré voir les examens se faire en juillet, le bien et l'intérit du plus grand nombre semblant exiger que ces épreuves aient lieu est

avril, nous n'hésitons pas un instant à approuver sur ce point la détermination prise par le Bureau. Les intérêts de la minorité doivent se taire en face des avantages dont doit bénéficier le plus grand

nombre.

La clause XVI des amendements était des plus opportunes, et le Bureau a sagement fait d'obliger les élèves à suivre régulièrement les cours durant quatre années académiques. Nous allons de la sorte voir disparaître cette anomalie d'une année d'études médicales passée par les élèves, les uns à ne rien faire absolument, les autres à suivre pro forma le bureau d'un patron dont le moindre souci était de prendre son rôle au sérieux en forçant son élève à se mettre sérieusement au travail. D'ailleurs, quatre années de cours ne sont pas de trop, bien su contraire, quand il s'agit de l'étude d'une science qui embrasse un si vaste champ.

Un autre bon point au Bureau qui a débarrassé le curriculum médical du cours de botanique. Celui ci est désormais relégué aux études classiques et fait partie, du reste, du programme d'études de la plupart

de nos colléges.

Le nouveau mode d'élection des Gouverneurs devra rencontrer l'approbation du plus grand nombre. Chacun pourra dorénavant prendre part à l'élection triennale sans être obligé de se transporter à Québec on à Montréal, et cela met aussi fin au système de vote par procura-

tion, système défectueux à plus d'un point de vue.

Il nous fait plaisir de voir la physique et la chimie faire désormais partie obligatoire du programme des examens préliminaires. Nous avons déjà démontré l'importance de l'étude de la physique pour ceux qui se destinent à la profession médicale. L'élève possédant, en outre, des notions élémentaires de chimie, celle-ci pourra, dans nos facultés de médecine, être enseignée à un point de vue essentiellement médical et pratique, ce qui augmente nécessairement l'importance de ce cours.

Somme toute, les amendements, tels qu'élaborés, sont très acceptables, et s'ils ne sont pas encore assez parfaits pour satisfaire tout le monde, du moins rencontrent ils les besoins les plus pressants, et c'est tout ce qu'il nous faut pour le moment. La création d'un bureau central d'examinateurs était absolument nécessaire, et il y avait longtemps défà que cette nécessité se faisait sentir. Si nous obtenons enfin aujourd'hui ce que nous demandons depuis nombre d'années, l'Unios Médicale peut se rendre le témoignage d'avoir, depuis plus de dix ans, contribué pour sa part au succès d'une entreprise que beaucoup considéraient naguère comme téméraire et hasardée, et qui devra rendre à la profession en général les plus grands services.

Trop de zèle.

Un de nos abonnés de la ville nous communique, à titre d'information, la circulaire suivante qui a, paraît-il, été distribuée très libéralement dans la partie Est.

La Dr XXX informe respectueusement le public Montréalais, qu'à la sollicitation d'un grand nombre d'amis et de connaissances, il s'est décidé à laisler..... pour revenir à Montréal où il a élu domicile No...... rue.....

Par son assiduité aux devoirs de sa profession, son expérience basée sur ving années de pratique, (surtout celle des accouchements, à laquelle il continuen à s'adonner particulièrement), la satisfaction qu'il a toujours su donner à ses clients, etc., il espere obtenir une large part du patronage public.

M. le Dr XXX peut avoir d'excellentes raisons de faire appel au public, mais il se trompe s'il croit réussir en s'y prenant de cette façon. Le procédé pouvait avoir du bon, là où M. le Dr XXX pratiquait naguères, mais nous le prions de croire qu'à Montréal on saura faire une distinction entre le médecin qui se contente d'apposer modestement son nom à la porte de son bureau, et celui qui, non content de cela, envoie des lettres circulaires absolument comme le font tous les jours les maisons de commerce. Le confrère a évidemment le flair émoussé.

Quant a la dignité professionnelle, si lestement mise en oubli par l'auteur de cette carte, M. le Dr XXX ne semble pas s'en souciei plus que de raison, cela est évident. Il ne saurait trouver mauvais, alors, que les confrères dont il vient de blesser l'amour-propre d'une façon si peu délicate, regardent à deux fois avant de lui faire accueil.

La mortalité chez les médecins.

Dans une communication faite à la Société royale de médecine et de chirurgie de Londres, et publiée dans le British Medical Journal. M. le Dr OGLE a présenté quelques statistiques en rapport avec le chiffre de la mortalité chez les membres de la profession médicale.

Il est universellement admis, on le sait, qu'en règle générale les maladies font plus de victimes parmi les médecins que parmi les hommes du même âge appartenant à d'autres professions ou métiers. M. Ogle réitère cette assertion déjà passablement vieillie, et la fait suivre

de quelques détails pouvant se résumer à ceci:

Chez les médecins, la moyenne annuelle de la mortalité est de 25.53 p. 100. La phthisie pulmonaire et autres affections des voies respiratoires font moins de ravages parmi eux que parmi le reste des humains, en revanche, ils meurent davantage par le fait des maladies contagieuses: fièvre typhoide, diphthérie, etc.

Les décès par alcoolisme seraient fréquents parmi les praticiens séjournant dans les districts miniers et dans les ports de mer. Quant aux suicides, les chiffres seraient, toujours d'après le Dr Ogle, pour 1,000 médecins, de 9,36, et, pour les hommes de toutes les autres profes-

sions prises dans leur ensemble, de 0,23.

Le suicide présenterait en outre une augmentation graduelle de

fréquence dans la profession médicale depuis plusieurs années.

Cette remarque du Dr Ogle n'a rien qui nous surprenne. Il nous a été donné d'observer nou-même, dans ces dernières années, quelques eas de suicide et de tentatives de suicide chez des médecins, et des confrères que nous avons interrogés a ce sujet ont fait de même. Nous ne comptons pas ici les cas ignorés, qui ne sont pas rares. Bien des cas de soi disant apoplexie pulmonaire ou de maladie organique du cœur ne sont susceptibles d'être expliqués que par l'action d'une dose exagérée de chloral ou de morphine.

Ici, au Canada, l'alcoolisme fait bien aussi quelques ravages au sein de la profession médicale, et la chose s'explique amplement par le fait

d'habitudes contractées à l'école de médecine, et, plus souvent encore peut-être, par l'isolement plus ou moins profond dans lequel se trouve plongé le jeune médecin résidant à la campagne. Par contre, à la ville, les occasions sont plus fréquentes et plus nombreuses aussi, ce qui établit une compensation qui n'a, après tout, rien de bien consolant.

Le Dr Ogie attribue enfin la plus grande fréquence et gravité des maladies chez les médecins de campagne à l'existence plus précaire de coux-ci, a l'irrégularité des repas et au surmonage physique d'une profession qui les appelle sur pied à toute heure du jour et de la nuit.

Nous avons essayé de contrôler cette statistique du Dr Ogle en recherchant les causes de mort chez 58 médecius dont nous avons pu enrégistrer le décès depuis cinq ans. Or voici ce que nous trouvons : uberculose pulmonaire, 17 idont 11 de la ville et 6 de la campagne); pneumonie, 6, maladie organique du cœur, 4; fièvre typhoïde, 4; hémorrhagie cérébrale, 3; selérose cérébro-médullaire, 3; empoisonnement par le chloral, 3; mort accidentelle, 3; cancer, 6 (cancer du foie, 2; cancer du rectum, 2; cancer intestinal, 1; cancer du pharynx, 1); diabète sucré, 2; maladie de Bright, 1; cirrhose du foie, 1; diphthèrie, 1; empoisonnement par la morphine, 1; aliénation mentale. 1; suicide, 1; débilité sénile, 1. Sur ce nombre il y avait 18 alcooliques, 3 morphinomanes et 1 cas de chloralisme chronique. Des 18 alcooliques, 4 seulement pratiquaient à la campagne.

Nous ne voulons pas tirer de ce qui précède des conclusions que la statistique ne saurait comporter. Mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer la fréquence relative, parmi les médecins, des affections cancereuses, et de déplorer l'énorme percentage des cas de tuberculose pulmonaire. Pour ce qui est de ces derniers, il ne serait pas sage de croire, contrairement aux conclusions du Dr Ogle, que la profession médicale, en notre province, soit plus qu'ailleurs exposée aux ravages de la tuberculose pulmonaire. Au reste, dans la moitié c'es cas de cette maladie compris dans notre statistique, les sujets présentaient des signes de tuberculose alors qu'ils n'étaient encore qu'étudiants.

L'empoisonnement par le chloral comprend 3 eas sur les 58. C'est beaucoup trop, surtout si l'on prend en considération que ces accidents sont survenus par suite de l'imprudence de médecins qui se sont administré a eux-mêmes les doses mortelles aux effets desquelles ils ont succombé.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NEWMAN. — Is Electrolysis a failure in the treatment of urethral strictures, by Robert Newman, M. D. New-York, in 120 fol. 12.—New-York, 1886.

Laberge.—Rapport sur l'état sanitaire de la Cité de Montréal, pour l'année 1885, par le Dr Louis Laberge, médecin de la Cité. Montréal, 1886.

Publication du "Progres Médical", Paris.—14 Rue des Carmes.—Galezowski.—Des cataractes et de leurs opérations. Conférences cliniques. Brochure in-8 de 52 pages.—Prix: 1 fr. 50

SNEGUIREF.—Hémorrhagies utérines. Etiologie — Diagnostic. Traitement—par le Docteur Sneguireff, Professeur de Gynécologie à l'Université Impériale de Moscou—Edition française rédigée par M.H. Varnier, Interne des hôpitaux de Paris, sous la direction de M. le Docteur Pinard, professeur agrégé à la Faculté de Paris, accoucheur de l'hôpital Lariboisière. Paris—G. Steinheil, éditeur, 2 Rue Casimir Delavigne, 1886—Grand-octavo de 271 pages, illustré de grav res sur bois.

Nous ne saurions donner une meilleure idée de l'ouvrage qu'en

reproduisant un passage de la préface du Dr. A. Pinard.

Le Traité des hémorrhagies utérines comprend l'étude des hémorrhagies qui peuvent survenir chez la femme pendant toute la vie. It diffère donc essentiellement du traité d'Edouard Rigby et de Stuart Duncan, traduit par Mme Boivin, où l'on ne trouve que l'histoire des hémorrhagies pendant la grossesse. Le professeur Sneguirest a laisse de côté le grand chapitre des hémorrhagies causées par l'insertion vicieuse du placenta. Après avoir consacré une première partie à l'expose de sa méthode générale de diagnostic des maladies des femmes. l'auteur étudie, dans une deuxième partie, l'étiologie des hémorrhagies atérines. Il divise les causes des métrorrhagies en organiques et en réflexes. Il classe ainsi les causes organiques : 1º les dégénérescences malignes; 2º les dégénérescences bénignes; 3º les phlegmasies chroniques (métrite parenchymateuse et endométrite); 4º l'avortement, la grossesse, les maladies puerpérales; 5º les déplacements de l'utérus; 6º les apoplexies des ovaires et les hémorrhagies du péritoine pelvien; 7º la ménopause; 8º les troubles de la nutrition générale.

"Un tableau montre la fréquence relative des causes des hémorrhagies aux différents âges. Un chapitre est consacré à chacune de ces

causes, à propos du diagnostic.

"Le traitement est divisé en deux parties: l' traitement des hémorrhagies utérines en général, 2º traitement des diverses affections qui

causent les hémorrhagies.

"Cette énumération montre le plan suivi par l'auteur. Je ne crois pas qu'il en existe de plus logique. En effet, dès la première partie, le lecteur apprend non seulement à interroger et à explorer, mais encore il est éclairé à chaque instant sur des points de pathogénie dont l'importance est trop souvent méconnue. Il voit ensuite quelles sont les causes qui déterminent le plus souvent l'hémorrhagie suivant les âges. Il est guidé autant qu'on peut l'ètre à propos du diagnostic, et enfin il apprend quand et comment il faut avoir recours au traitement symptomatique ou au traitement curatif. Je ne sache pas que dans aucun livre cette méthode d'exposition ait été encore suivie, et cependant je la crois supérieure à toutes les autres."

Petite correspondance.

MM. LES RÉDACTEI RS.—Veuillez me dire ce que je dois penser du tour sui vant qu'un confrère vient de me jouer. Il y a quelques jours, j'étais appelé auprès d'une de mes malades, Mme X. Je la vis et laissai une ordonnance. Le lendemain, je la visitai encore dans l'avant midi. Dans le cours de l'après midi, elle me fit mander en toute hâte, or comme je n'étais pas alors chez moi et qu'il y avait urgence, on appela mon confrère le Dr Z. A mon retour ples

moi, je fus informé qu'on était venu en toute hâte pour Mme X. Je m'y rendis immédiatement, mais mon confrère y était encore. Il sortit de la chambre de la malade pour me dire ces simples mots: Vous voyez que j'y suis. Je me

retirai immédiatement.

Maintenant, croyez-vous que mon confrère, sachant bien que j'avais déjà cette malade sous mes soins, ait agi conformément à l'étiquette professionelle en ne m'offrant pas de reprendre d'abord ma patiente, et surtout en me déclarant carrément son intention de la prendre pour sienne? Car pour moi, vous souse que j'y suis ne pouvait se comprendre que d'une façon: j'y suis et j'y reste.

Dr ***, à Montréal.

Le Code de Déontologie médicale adopté par le Bureau provincial de médecine en 1878 dit :

"Lorsque le médecin est appelé pour un cas pressé, vû qu'on ne peut avoir, dans le moment, les services du médecin ordinaire de la famille, il doit, à moins qu'on ne désire son assistance dans la consultation, laisser le soin du malade au dernier, aussitôt à son arrivée."

Il suit de là que vous aviez parfaitement le droit de reprendre votre malade, et que votre confrère a fait preuve d'un manque évident de courtoisie professionnelle en ne cédant pas la place au médecin appolé le premier.

NOUVELLES MEDICALES.

La variole sévit à Brooklyn.

On dit qu'un nouveau système de ventilation sera bientôt établi à l'hôpital Bellegue, à New-York, pour la modique somme de \$20,000.

Le 7 maile îbre courant, l'Université Harvard, de Boston, célèbre sa 250 dei, nou d'existence. Harvard est l'aînce des universités sur ce continent! ''a

M. le Dr A. Joyal, agrégé de la Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal, et actuellement à Paris, est attendu pour la fin de décembre.

Le retour de M. le Dr A. BRODEUR a été retardé par d'incontrolables circonstances, et n'aura lieu, en toute probabilité, que dans le cours de décembre prochain.

La Science populaire de M. Oct. Cuisset est passé de vie à trépas au moment précis où elle allait se manifester de nouveau dans un second numéro. La première livraison en aura aussi été la dernière. Sic transit!

La Société Médicale de Montréal a repris le cours de ses séances, après un repos de deux années. Il est à espérer que les forces qu'elle a du reprendre ainsi ne lui feront pas défaut de longtemps.

Le rapport de M. le Dr Laberge sur l'état sanitaire de la Cité de Montréal pour l'année 1885 vient d'être distribue. Le manque d'espace nous empêche d'apprécier aujourd'hui, comme le mérite de l'être, ce document réellement remarquable. M. le Dr Laberge voudra bien Agréer, en attendant, nos félicitations les plus sincères.

Le Medical and Surgical Reporter, de Philadelphie, parle de certains remaniements que l'on serait à faire au sein de la faculté du Jesseson Medical College. L'office de doyen serait aboli, et remplacé par celui de président. Il y aurait aussi un secrétaire. Le Dr J. M. DACOSTA serait choisi pour remplir le premier de ces offices, tandis que le second serait confié au Dr J. M. HOLLAND.

Nécrologie. - A Londres, le Dr J. G. Wakley, éditeur et propriétaire du Lancet; M. le Dr Sampson Gamere, chirurgien anglais bien connu.

Association Médicale Vétérinaire Française.—Une société vient d'être fondée, sous ce titre, à l'Ecole Vétérinaire Canadienne Française de Montréal. La première réunion a eu lieu le 23 octobre, et les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante. Président honoraire: V. T. Daubigny, M. D., Président actif: A. R. Marsolais, M. D., 1er vice-président: H. E. Desrosiers, M. D., 2e vice-président: I. Cormier, M. D., Bibliothécaire: Geo. Barry, Trésorier: U. Masson, Secrétaire: J. A. Tellier.

Le State Board of Health de l'Iowa, refuse de reconnaître les diplô-

mes émanés par les institutions suivantes:

American Eclectic College, Cincinnati; American Health College, Cincinnati; American University of Pensylvania (Buchanan), Philadelphie; Beach Medical Institute, Indianapolis; Bellevue Medical College of Massachusetts; College of Physicians and Surgeous, Milwaukee; Eclectic Medical College of Philadelphia; Edinburg University, Chicago et St. Louis; Excelsior Medical College, Boston; Hygeo-Therapeutic College, Begen Heights, N. J.; Joplin Medical College, Joplin, Mo.; Livingstone University, Haddonfield, N. J.; Medical Department of the American University of Boston, Boston; New-England University of Arts and Sciences, Manchester, N. H.; Penn Medical University, Philadelphia; Philadelphia University of Medicine and Surgery; Physio-Eclectic Medical, and Physio-Medical College, Cincinnati; St. Louis Eclectic Medical College; St. Louis Homeopathic Medical College; Physic Medical Institute, Marion, Ind.; American Anthropological University of St. Louis; Medical Department of Drake University, Des Moines, et King Electric Medical College, Des Moines, Iowa.

NAISSANCE.

Coté. —A St-Paul de Chester, le 6 Octobre, la dame du Dr Camille Côté, une fille.

DECES.

Moll.—A Montréal, le 18 Octobre, Dame Valérie Douaire de Bondy, veuve de fen L. J. Moll, M. D. de Berthier.

Duplessis.—A Richmond, Qué., le 20 Octobre, à l'âge de 46 ans, F. X. Duplessis, Ecr. M. D.

CARTIER.—A St.-Aimé, le 25 octobre, dame Marie-Libère Gosselin, épouse du Dr Sylvestre Cartier.

CARTIER. - A St-Aimé, le 27 octobre, à l'âge de 82 ans, Sylvestre Cartier, Ecr., M.D.